"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 22 SAINT-BONIFACE, vendredi 17 septembre 1982

Île-des-Chênes aura son secondaire régional

La commission scolaire Seine a opté pour le compromis

C'est par un vote de six contre deux que les commissaires de la rivière Seine ont décidé, lundi 13 septembre, de construire un secondaire régional à Île-des-Chênes, qui pourrait ouvrir ses portes en septembre 1983. Une décision qui a pris cinq ans à accoucher...

C'est dire qu'elle ne plaît pas à tout le monde. On pourrait même aller jusqu'à dire que la solution acceptée ne satisfait personne totalement, même pas les commissaires. Car il s'agit d'un compromis: d'une part, l'école sera autonome, c'est-à-dire qu'elle sera construite à une distance respectueuse de l'école à trois programmes d'Île-des-Chênes.

D'autre part, elle ne contiendra qu'un secondaire et non tous les niveaux, M à 12, comme l'ont revendiqué les comités de parents de la région.

Bien que le nouveau secondaire accueillera les étudiants des années 7, 8 et 9 de l'endroit seulement sa mission régionale permettra d'inclure les 10, 11 et 12 de Saint-Norbert, Lorette et Saint-Adolphe, sans oublier quelques dizaines d'étudiants en provenance des divisions voisines. Au total, on attend quelque 225 inscriptions en 1984, 240 en 1985, 250 en 1986, selon les chiffres disponibles au bureau de la division.

S'il reste un groupe particulièrement mécontent, c'est bien le comité de parents d'Île-des-Chênes, qui comptait sur

suite à la 5

M. Roland Lavallée, président de la commission scolaire de la rivière Seine.

BILLET

Bonne fête!

Tous les permis de conduire émis au Manitoba, à partir du 1er octobre, seront totalement bilingues (anglais et français). La mesure annoncée par le ministre de la Voirie et du Transport, Sam Uskiw, s'appliquerait à tous les renouvellements ou remplacement de permis ainsi qu'à tous les nouveaux permis accordés.

Dans le cas des renouvellements, le changement se fera de façon progressive, sur une période de douze mois, en commençant par les permis des conducteurs dont l'anniversaire de naissance est en octobre.

Mais ce n'est pas tout: le ministre a fait savoir que les examens conduisant à l'obtention d'un permis seront disponibles en français dès que l'impression du Guide de l'automobiliste sera achevée. Pour le ministre Uskiw, les nouvelles mesures sont conformes" à la politique du gouvernement provincial, qui est de fournir des services en français, en vertu de l'article 23 de l'Acte du Manitoba".

C'est donc le moment de souhaiter une bonne fête à tous les Manitobains! Le nouveau permis sera un cadeau bien mérité, pour les francophones, francophiles et parents d'élèves d'immersion. Quant aux "rednecks", il faut dire que ce sera un peu déroutant pour eux: ils se diront sans doute éconduits ou, pire déroutés. Le feu vert pour la francophonie, ça ne devrait pas être permis! Gare aux accrochages...

Jean-Pierre DUBÉ



Et la vie continue...

C'est vendredi dernier que prenait fin pour M. Henri Brémaud de La Broquerie la saison touristique au "Mennonite Village Museum" près de Steinbach, le petit village voisin. Mais pour lui, les travaux se poursuivent avec des chevaux et des boeufs après le départ des vacanciers.

L'agriculture, chez Henri Brémaud, ça se fait à l'ancienne, sans bruit ni millions de dollars. Il avoue que la facilité des contacts avec les animaux, "on a ça dans la famille", ce dont ne pouvaient pas se glorifier ses prédécesseurs au musée de Steinbach.

Si pour lui, il faut prendre les taureaux par les cornes, ce n'est jamais littéralement, tellement il traite les bêtes avec respect.

La saison au musée a duré cinq mois et a attiré près de cinquante mille visiteurs, attirés non seulement par le patrimoine, mais aussi par les animaux.

Au sommaire

Cayouche à LA LIBERTÉ

À compter de cette semaine, vous pourrez constater que la contribution de la caricature à la pensée éditoriale, à **LA LIBERTÉ**, on la prend au sérieux. La rédaction présente le caricaturiste attitré au journal, CAYOUCHE. Pour ceux qui ne le connaissent pas, contentons-nous de dire qu'il s'agit d'un illustrateur hors pair des environs. Bienvenue à Cayouche!

OPINION

Pour la construction d'une société différente

Depuis ses débuts, avec une constance jamais démentie, la Fédération des francophones hors Québec, la FFHQ, dont fait partie la Société franco-manitobaine, insiste sur la nécessité d'une politique globale pour développer la francophonie hors Québec. Un vaste programme.

Si tout finit en chansons, toute bonne action concertée commence de nos jours par un comité. La FFHQ n'a pas dérogé à la règle. Si bien que depuis juin circule un "Rapport du comité de la politique de développement global de la FFHQ", dont le titre se veut sans nul doute le résumé de tout un défi: "Pour nous inscrire dans l'avenir".

Le comité de six (présidé par le Manitobain Léo Le Tourneau) a rédigé un rapport de 120 pages dactylographiées en soulignant à plusieurs reprises que le document "n'a pas la prétention de réinventer la roue" et qu'il est "susceptible d'être amélioré". Ce sont en général des précautions d'auteurs que l'on accepte d'autant mieux que le rapport en question doit servir de document de consultation en vue d'être modifié ou complété d'ici l'assemblée générale de la FFHQ en octobre.

Un projet collectif

Mais en l'occurrence la modestie est de rigueur. D'autant plus que dans son enthousiasme, le rédacteur du communiqué de la FFHQ annonçait que Pour nous inscrire dans l'avenir "veut établir le cadre philosophique d'un développement global". Pour sa part, la présidente de la FFHQ, Jeannine Seguin, parle plus sobrement de jeter "les bases d'une politique de développement global".

Et c'est vrai que le document peut servir de point de départ pour des personnes intéressées au devenir des "hors Québec", tout simplement parce qu'il regroupe un certain nombre d'idées qui méritent d'être véhiculées. Comme celle (assez bien étayée au demeurant) qui affirme que "Sans droit et institution collective pour nos communautés, les droits individuels seront toujours discriminatoires pour les individus appartenant à un groupe minoritaire".

Dans la même logique, les auteurs soulignent: "S'inscrire dans l'avenir n'est pas un projet individuel, c'est un projet collectif auquel souscrivent les membres d'un groupe". Et comme notre société repose sur les droits individuels, toute lutte pour assurer l'égalité, l'identité et l'avenir d'une collectivité entraîne (si le combat réussit) la construction d'une société différente, où la participation serait le maître-mot, où le gigantisme et le centralisme auront été exorcisés.

C'est pourquoi les auteurs soutiennent qu'une politique globale "doit viser à transférer le plus possible de pouvoir aux communautés". Comment? Le dernier chapitre est consacré à "quelques éléments de stratégie pratique". Après s'être doctement penchés sur la définition de la communauté locale, les domaines d'action, les délégations d'autorité et les comités décisionnels, on aborde le délicat problème de la cohésion du groupe.

Voici un morceau choisi sur la manière suggérée pour résoudre cette question de cohésion: "(...) pour motiver les membres du groupe, nos associations, surtout les chapitres locaux ou les têtes d'affiche des "petits mondes" francophones hors Québec, il faudra que les appâts du gain soient visibles".

Et quand on aborde le sujet des pouvoirs locaux, on suggère de ne pas oublier que "Les demandes des groupes francophones ne sont pas évidemment désintéressées... Cependant, dans la recherche de ces entrées aux pouvoirs décisionnels, les nôtres devraient "vendre leur salade" en montrant qu'ils sont motivés non seulement par une sorte d'intérêt bien légitime malgré tout, mais surtout par un désir de voir l'administration (...) plus près des contribuables en général (...)" Pour le reste, c'est juré, on veut bâtir un société différente.

Il faut espérer des discussions fructueuses

Finalement, le comité, emporté sans doute dans son élan, estime que la FFHQ "peut devenir cette sorte de centre de recherche et d'activités qui agit (...) par des noyaux d'action spécialisée. Ce centre devrait être complètement autonome des associations (...)" Mais d'un autre côté "La Fédération doit devenir l'ossature du mouvement au développement, et pour cela, elle devra unir, fortifier les organismes faibles, orienter les débats". Un centre autonome qui dit aux autres quoi faire! Un comble quand on pense que l'une des idées-force du rapport suggère l'autogestion, de manière à ce que chaque "communauté d'histoire et de culture" puisse s'organiser à sa façon.

Il ne reste plus qu'à espérer que les discussions sur ce rapport à l'assemblée générale de la FFHQ au mois d'octobre seront fructueuses.

Bernard BOCQUEL

Lettres

Un témoignage sur les choralies

Voici maintenant mon témoignage sur les choralies internationales. En tant que participant j'ai joui pleinement de cette semaine de fraternité entre les peuples francophones. Je crois que tous les choristes & bénévoles en disent autant.

Nous étions répartis en 5 chorales, chacun avec ses chants particuliers. Nos journées avaient été consacrées à apprendre ces chants pour les chanter de façon à ce qu'on soit totalement immersés dans l'histoire et la culture de ceux-ci.

Toutes les activités qu'on a eues ont été des plus vivantes. Les soirées ont été superbes avec des spectacles, de la danse, du chant où tous participèrent.

A travers les journées et les soirées, on a surtout appris à se connaître. Nous avons tous trouvé des amis qu'on voudrait revoir. C'est donc avec une certaine émotion qu'on s'est quitté aussi brusquement.

Cet échange culturel m'a été des plus enrichissants. Ce qui a fait le succès de ces choralies je crois, étaient la fierté de nos identités associée à la joie de vivre et le plaisir qu'on a eus ensemble

René Marchildon
Saint-Norbert

LES SOLIDES

Autant vous l'avouer tout de suite: les journalistes de **LA LIBERTÉ** et de Radio-Canada ont le spleen. Eux qui vivent au rythme passionné des crises scolaires sont déjà en manque, maintenant qu'à Saint-Boniface et dans la Seine tout va pour le mieux dans la meilleure des commissions scolaires. Nous lançons donc un appel désespéré aux gens de la Montagne et aux gars de la Rouge, où, malheureusement, il paraît qu'il n'y a pas de problèmes.

* * *

Si rien ne se gâte bientôt dans cette "sainte nuit de paix" de l'éducation, la tentation sera forte à **LA LIBERTÉ** de créer - comme on en rêve les jours sans nouvelles, ni bonnes ni solides - une crise en demandant au ministère de nous construire (nous qui vivons dans l'ancien juniorat) une école séparée, c'est-à-dire autonome du Centre culturel franco-manitobain. Deux programmes sous un même toît, vous savez ce que ça donne...

* * *

Un récent rapport secret au Bureau de l'éducation française -on vous le dit "off the record"- veut qu'il y ait un lien étroit entre l'éducation sexuelle et la dénatalité au Manitoba français... On apprend en coulisse également que chez les éducateurs la nouvelle a engendré une campagne pour le retour à la base. Les comités de parents protestent: ils ne veulent pas voir une montée des inscriptions... Vous savez, la qualité de l'éducation!

* * *

On peut maintenant se faire poursuivre en justice au Canada pour avoir fait de la publicité trompeuse. Il y a quelques semaines, une firme torontoise s'est vue imposer une amende de 500$. C'est le Ministère de la consommation et des corporations Canada qui a entamé la poursuite. C'était donc un procès objectif. A Winnipeg, on se contente d'appeler Peter Warren.

* * *

L'éditorialiste du "Carillon News" nous a rappelé la semaine dernière que les pays riches sont riches parce qu'ils ont "travaillé pour" et les pays pauvres le sont parce c'est de leur faute, en souhaitant le démantellement du Fonds monétaire international. C'est un commentaire intéressant du point de vue historique: on sait maintenant ce qu'on enseignait au "high school" à Steinbach il y a 20 ans.

* * *

La pensée de la semaine: si les commissaires d'écoles n'existaient pas, il ne faudrait surtout pas les inventer. (anonyme).

* * *

Nous autres fidèles téléspectateurs de Radio Canada savons que les publicitaires de cette maison ont lancé la nouvelle saison avec un nouveau slogan: "Ça promet". Mais tous les responsables des émissions locales s'étant garochés au petit écran pour nous dire tout le bien qu'ils pensaient de leurs productions, on se demande s'il ne vaudrait pas mieux dire "Ça promeut".

* * *

Du côté de notre "United Way" à nous autres, Francofonds, c'est le calme plat depuis quelques temps. Il paraît qu'un nouveau directeur est sur le point d'être embauché. En attendant, on ose se demander: qu'est ce que Francofonds font?

Le mépris de la démocratie dans la Seine

Le vice-président de la Division scolaire de la Seine, M. Gilles Roch, a tenté de servir aux lecteurs de **LA LIBERTÉ** une leçon sur la démocratie. Il est regrettable, cependant, qu'il ait omis certains des grands principes d'une saine démocratie et qu'il n'ait retenu que le principe qui faisait son affaire, et encore là, non sans l'avoir déformé.

M. Roch déclare que le peuple "devrait régner suprême" à travers ses élus. Il déclare aussi que si une "décision démocratique" est renversée "par les personnes non-élues"... "ce n'est rien de moins que de la dictature". Ce sont là ses propres paroles. Ce genre de déclarations fracassantes manque de nuances pour un vice-président de conseil scolaire. Et, ça ne finit pas là...

Disons d'abord que son expression "devrait régner suprême" suggère beaucoup plus la dictature que le fait que des personnes non élues choisissent d'exprimer démocratiquement leurs opinions sur des décisions prises par les élus.

La liberté de parole, de presse et d'assemblée sont parmi les droits les plus précieux d'une démocratie. Ce sont ceux-là que les dictatures enlèvent d'abord. Aussi, tous les citoyens y ont droit, qu'ils soient minoritaires ou majoritaires. Dans sa lettre, M. Roch donne l'impression que tous ceux qui n'ont pas gagné une élection devraient se taire et accepter en silence toutes les décisions prises par les membres élus.

Pourtant, si on lit les journaux et qu'on écoute les émissions d'information à la radio ou à la télévision, on constate fréquemment qu'entre les élections des gouvernements, il y a beaucoup de gens qui critiquent les décisions de ces derniers. Les médias et les perdants n'attendent pas en silence pendant quatre ou cinq ans, jusqu'au prochain jour de scrutin pour se prononcer pour ou contre les gouvernants.

M. Roch semble mépriser ceux qu'il désigne comme des "groupes minoritaires" qui osent mettre en question certaines décisions du conseil scolaire de la Seine. Il accepte très mal les critiques et les questions que posent les médias. Il sous-entend que le personnel enseignant de la Seine a "quelque chose à cacher" ou bien est "jaloux", (ce sont les mots qu'il emploie) parce qu'il s'est opposé à l'embauchage d'un commissaire par les commissaires.

Il ajoute même que les enseignants "sont libres de se trouver de l'emploi ailleurs". C'est dire la reconnaissance qu'a M. Roch pour le travail accompli par de nombreux professeurs de la Seine depuis bien des années. Si tous les enseignants qui ont indiqué leur désapprobation tombent dans cette catégorie, la quasi totalité devra quitter la division Seine puisque la quasi totalité a indiqué son désaccord le 21 juin dernier

Depuis la publication de la lettre de M. Roch dans **LA LIBERTÉ**, le 27 août dernier, on sait que la Cour du Banc de la Reine a donné raison aux "personnes non élues" qui le 21 juin dernier avaient accusé le conseil scolaire de la Seine de conflit d'intérêts en ayant choisi l'un des leurs pour occuper le poste de directeur-général adjoint. Les enseignants avaient aussi déclaré que cette nomination était un manquement grave à l'éthique.

Or, après que la Cour de justice eut rendu son jugement sur cette cause, le "Free Press" se permettait de commenter toute cette affaire en des termes pas très élogieux pour les responsables. Entre autre, le journal déclarait: "The appointment of Mr Sala was an error not only because it violated the Public Schools Act but also because it offended common decency", "(Free Press", le 30 août 1982).

La décision de la Cour n'a pas plu à M. Roch et il s'est permis de le dire sans vergogne. En effet, s'il faut en croire le "Carillon News" qui le cite, M. Roch s'est permis de commenter ainsi la décision du juge: "I can't see a judge overturning the democratic decision of an elected body". Qui prétend-il être pour se prononcer ainsi? On peut se demander si M. Roch écrira au juge pour lui rappeler ses propres principes démocratiques. Il les énonçait ainsi dans **LA LIBERTÉ** du 27 août dernier: "Ceci est complètement répugnant et inacceptable dans une société libre - en effet, un tel renversement ferait une moquerie du procès (sic) démocratique!"

Est-ce en son nom personnel ou à titre de vice-président de la Division scolaire de la rivière Seine, (c'est ainsi qu'il signe sa lettre du 27 août), que M. Roch s'est permis de commenter ainsi les décisions de la Cour?

Cette attitude ne reflète-t-elle pas plus d'insolence et de mépris pour l'ordre établi dans une société démocratique que les objections soulevées selon le jeu démocratique par les enseignants et les parents de la Seine le 21 juin dernier?

N'oublions jamais qu'une personne ne se mérite pas le respect à cause du titre qu'elle ajoute à son nom. Ce sont les personnes qui portent ce titre qui donnent à ce dernier son prestige. En autres mots: Il ne faut pas laisser un titre nous monter à la tête pour donner la dignité à son titre et ceci dans une démocratie, encore plus que sous une dictature.

Camille Légaré
Sainte-Anne, Man.
le 7 septembre 1982

Montcalm dévoilera son histoire

La munipalité rurale de Montcalm, qui comprend les régions de Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Joseph, Sainte-Elisabeth et Aux-Marais, célèbre cette année son centième anniversaire.

À cet effet, le 2 octobre prochain, il y aura le dévoilement et le lancement du livre "Moissonneurs de la Rouge, ainsi que de sa version anglaise "Reapers of the Valley", lors d'un banquet, en la salle du Centenaire, à Saint-Jean-Baptiste. L'Honorable Pearl McGonigal, lieutenant-gouverneur du Manitoba, sera l'invitée d'honneur.

Faute d'espace, les billets à cette célébration doivent nécessairement être limités. Les résidants et anciens résidants ont donc le privilège d'acheter des billets jusqu'au 15 septembre, après quoi ils seront disponibles au public en général. Vous pouvez en obtenir en vous adressant à M. Albert St-Hilaire à Saint-Jean-Baptiste, ou au bureau municipal à Letellier.

C'est un événement important dans l'histoire des Franco-Manitobains. Ne manquez pas votre chance d'être avec nous pour cette grande cérémonie

Le comité du livre centenaire
de Montcalm
Mme Simone Lavallée, présidente
le 8 sept. 1982

Riel n'a fait aucun mal

La lettre de M. Gilles Rhéaume du 6 août 1982, me semble un peu hypocrite.. Voilà que les Québécois veulent défendre le Riel des Métis et, en plus, ils veulent que Riel soit pardonné. Pourquoi?

Une personne est pardonnée lorsqu'elle a fait quelque chose de mal. D'après les Métis de l'Ouest, Riel n'a fait aucun mal: alors pourquoi un pardon?

En plus, M. Rhéaume devrait lire les écrits du Dr I. Silver à propos de la Presse francophone québécoise. Il trouverait que les Québécois considéraient les Métis comme "une bande de sauvages" en 1885.

En plus, des soldats canadiens-français sont venus défendre le Canada contre les Métis. A mon avis, la Société Saint-Jean-Baptiste en a assez à faire au Québec sans se mêler des activités d'un autre groupe minoritaire.

Antoine S. Lussier, Directeur
Etudes Autochtones
le 2 septembre 1982



LE JUGEMENT DU JUGE

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF HQ Association de la presse francophone hors Québec

Rédaction: Jean-Pierre DUBÉ
Bernard BOCQUEL
Administration: Christian SUCHE
Ventes: Maurice SABOURIN
Correction d'épreuves: Augusta DAVIDSON
Composition: Arlette LACHIVER
Montage: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823**.

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

Lettres à LA LIBERTÉ

"Touts les causes sont valables"

Le 14 avril 1982, la Société de l'Éducation française hors du Québec faisait appel à l'honorable Gerald Regan, secrétaire d'Etat, pour lui demander de parrainer sa compagne de presse pour le rétablissement du français à l'université. D'ailleurs assez courte, cette campagne aurait été dirigée surtout vers les journaux anglais à gros tirage, lesquels se sont toujours efforcés d'étouffer la vérité sur le scandale universitaire.

Après un long silence, le secrétaire d'état a fini par notifier la SEFHQ qu'il déclinait sa proposition et qu'il regrettait également de ne pouvoir intervenir auprès des universités - celles-ci ne ressortissant pas au gouvernement fédéral. Néanmoins, M. Regan protestait de sa bonne foi et de la pureté de ses intentions vis-à-vis des objectifs nationaux. Il ne manquait pas non plus d'encourager cette société à poursuivre ses efforts louables dans la voie qu'elle s'était tracée et lui présentait tous ses voeux de réussite.

Dans une lettre qu'il lui adressait le 31 août 1982, M. André de Leyssac, président général de la SEFHQ, répondait personnellement au Secrétaire d'Etat pour le remercier de l'intérêt qu'il avait témoigné vis-à-vis de son association. En effet, il est toujours encourageant de recevoir une adhésion de principe, à cette différence près que le rétablissement du français à l'Université n'entre pas dans les attributions du Secrétariat d'État, tandis qu'il constitue l'un des objectifs essentiels de la Société de l'Éducation française hors du Québec. Celle-ci regrette donc que M. Regan n'ait pu user de son influence auprès des universités soi-disant autonomes dont les décisions de supprimer le français ont coûté des milliards de dollars aux Canadiens.

D'autre part, la SEFHQ a transmis ses excuses à M. Regan pour lui avoir demandé d'appuyer directement sa compagne de presse pour le rétablissement du français, car elle ingnorait que cela n'entrait pas non plus dans les attributions du secrétariat d'état, "vu le grand nombre de groupes et de personnes à travers le Canada, qui ont des causes tout aussi valables les unes que les autres".

Toutefois, le président général de la Société de l'Éducation française hors du Québec s'est permis de faire remarquer au secrétaire d'état que le mois dernier il avait accordé une subvention à un groupe de pédérastes de Winnipeg dont l'ampleur du rôle ne dépasse pas le cadre local: il s'agirait en effet "d'étudier la violence" dont souffriraient les homosexuels de la ville (CF. Gays get federal grant to study violence, The Winnipeg Free Press, 8 juillet 1982, p. 1.).

Vu que "toutes les causes sont aussi valables les unes que les autres", M. de Leyssac a adressé une nouvelle demande de subvention au Secrétaire d'État en espérant qu'elle emportera ses suffrages. A titre de documentation, le rapport annuel de la SEFHQ était joint à cette demande ainsi qu'un état des prévisions budgétaires. Les lecteurs qui ont lu ce rapport dans la presse connaissent déjà la gravité de la situation.

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada, et l'honorable Allan MacEachen, ministre des finances, ont été informés de la nouvelle requête adressée au Secrétaire d'État.

Le Comité de la SEFHQ
C.P. 2190, Winnipeg
le 9 septembre 1982

BILLET

Bingo? Bingo!

À prime abord, on aurait pu penser que le metteur en pages du "Free Press" s'était trompé, l'autre jour, quand un article sur le bingo a paru dans la section sportive.

Drôle de jeu? Bien sûr que non, lorsqu'on sait que le bingo intéresse non seulement les charmantes dames aux penchants ludiques prononcés mais aussi les sportifs amateurs aux corps sains et compétitifs. Car certains sports amateurs étant financés grâce au bingo, il importait qu'un bon sportif s'intéresse à l'avenir du bingo.

Conclusion: l'idée d'un article sur le bingo dans la section sportive doit être saluée comme il se doit, c'est-à-dire en généralisant une telle pratique.

Ainsi les fluctuations de la bourse pourraient certes encore paraître dans la rubrique financière, mais du fait de l'actuelle sinistrose économique que nous acceptons presque comme un fait culturel, cela relèverait du génie journalistique de donner les dernières cotations de Dome Petroleum entre une critique de ET et du dernier concert de Burton Cummings.

A moins que l'on ne rende compte des profits de la banque du Commerce dans la rubrique éducation. Histoire de rendre justice à ceux qui "asseine" que dollar rime avec éducation. Bingo?

Bernard BOCQUEL

Une 2e série de permutations diocésaines vient d'être annoncée

L'Archevêque de Saint-Boniface Mgr Antoine Hacault a annoncé les permutations suivantes en vigueur le 8 septembre 1982.

1. M. l'abbé Léonce AUBIN, en plus d'être curé à la Paroisse de Sainte-Famille et responsable de la Pastorale familiale, est nommé Vice-chancelier.
2. M. l'abbé Edmont BARIL est nommé vicaire à la paroisse de Christ the King.
3. M. l'abbé Paul GAGNÉ est nommé vicaire-économe de la Paroisse de Saint-Gérard à Bruxelles. Il garde ses fonctions antérieures.
4. M. Ronald HOCHMAN, séminariste, poursuit son stage pastoral à Cook's Creek.
5. Le diacre Gregory LAFAVE est nommé coordonnateur du programme "Diocesan Marriage Preparation". Les autres membres de l'équipe de coordination sont les diacres Frank CONWAY et Gerry LUSSIER.
6. L'abbé Agnelo PINTO prend une année sabbatique.
7. M. l'abbé Réginald PRESCOTT est nommé président de la Commission diocésaine des Vocations.
8. M. l'abbé Emil SASGES, du diocèse de Kamloops, aumônier à l'Hôpital général de Saint-Boniface à temps partiel.
9. Mme Anita CHAPMAN est nommée coordonnatrice de l'Office diocésain de catéchèse, à temps partiel (secteur anglais).
10. Sr Rolande JOYAL, s.n.j.m., est nommée directrice-adjointe de l'Office diocésain de catéchèse (secteur français).
11. Gabriel et Louise LAMBERT ont été embauchés comme coordonnateurs du Service de préparation au mariage et de la famille du Manitoba Inc.
12. Mme Jacqueline LAWSON est la coordonnatrice diocésaine du "Familly Life Bureau".
13. Mlle Pauline TASSE, o.m.m.i., aidée de l'abbé Gérard DIONNE, demeure responsable du catéchuménat pour les réfugiés laotiens.

Sur présentation de leur Supérieur provincial Mgr l'Archevêque a nommé:

14. Le père Noël BOULANGER, o.m.i. curé de Berens River et Missions (5/9/82).
15. Le père Gérald LABOSSIÈRE, o.m.i., curé de la Paroisse du Précieux-Sang (5/9/82).



Les champions de l'Ouest

Les "Heritage Knights" de Saint-Boniface ont remporté, lors d'un tournoi national la dernière semaine d'août à Stettler en Alberta, le championnat de la Conférence de l'Ouest canadien au niveau de la ligue midget.

L'équipe avait d'abord remporté les honneurs au niveau de la ville de Winnipeg et de la Province du Manitoba.

Il s'agit de (première rangée) Jamie Lillies, Randy Robertson, Jeff Robertson, Drew Bailey, David Craig, David Gauthier, Ron Meilleur, Brian Watkin, Brian Bouchard, Jeff Kostuik, Darren Anderson; et (derrière) Hank Gibson (entraîneur), Cam Bouchard (entraîneur), Nick Horobetz, Dan Kibsey, Jason Dyck, Claude T. Gagnon (gérant), Jeff Bouchard, Scott Hudson, Galen Sonntag, Tom Boyko, Jack Kolt, et Tony Grenier.

suite de la une

Le fin de la controverse dans la rivière Seine

la création d'une école M à 12 pour sortir le programme français de l'école à trois programmes: anglais, immersion et français. On connaît les effets d'une telle promiscuité.

Mais toujours selon les prévisions dans les inscriptions, il n'y aura que des baisses, légères, à venir au niveau du programme français M à 6 au cours des prochaines années. L'école Île-des-Chênes, qui fonctionne présentement avec un surplus d'élèves, pourra donc respirer un peu à la suite du départ de son programme 7 à 9 français.

D'après le commissaire Gérard Archambault, le compromis réalisé lundi soir permettra d'accélérer le processus décisionnel en vue d'ouvrir l'école régionale dans un délai prévisible. Autrement le débat aurait pu s'éterniser. Après cinq ans, il fallait bien mettre fin à la controverse et calmer les esprits déjà surchauffés dans la Seine.

Le ministre de l'éducation saura aussi à quoi s'en tenir dorénavant dans cette question. Par le passé, la commission scolaire a tenu des discours contradictoires sur le sort souhaité au projet d'Île-des-Chênes, si bien que Mme Maureen Hemphill avait pressé les élus pour une position finale, lors d'une récente rencontre.

Pour le moment il restera à régler quelques difficultés d'ordre technique, comme la vente d'un terrain qui avait été acheté pour y aménager l'école et la mise en oeuvre du processus d'expropriation pour le terrain choisi. La province s'étant engagée à financer la nouvelle construction, on prévoit que le secondaire régional d'Île-des-Chênes pourra ouvrir ses portes dans un an.

Jean-Pierre DUBÉ



Les parents ont fait connaître leur position lors d'une réunion publique le 21 juin dernier à Sainte-Anne.

CKSB et les régions

CKSB désire savoir ce qui se passe dans votre région.

Tout ce qui pourrait être d'intérêt public: spectacles, soirées, réunions, événements divers, nous intéresse. Nous pourrons ainsi faire part à l'ensemble de la communauté de la vie de chaque localité.

Veuillez faire parvenir toute information à RADIO-REVEIL, CKSB - 607, rue Langevin - Saint-Boniface, Manitoba - R2H 2W2

Exposition au CCFM

La troisième exposition annuelle "Artistes de Chez nous 1982" se tient actuellement au Centre culturel franco-manitobain. En tout quinze artistes présenteront de leurs oeuvres: toiles, photos, lithogravures, dessins, sculptures et autres aquarelles.

On pourra apprécier jusqu'au dimanche 3 octobre les talents de Brigitte Lachance, Jocelyne Prince, Robert Boucher, Berthe Palud, André Hawk, Gilbert Freynet, Monica Hacault, Roger Turenne. Paul Bourbonnais, Denis Duguay, Madeleine Vrignon, Marcel Gosselin, Réal Bérard, Miguel Joyal et Gary Tessier.

Cours pour mères célibataires

On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals à l'unité sanitaire de Saint-Boniface, 233, boulevard Provencher, Saint-Boniface tous les jeudis de 13h00 à 16h00, jusqu'au 21 octobre 1982.

On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêts particuliers aux mères célibataires. Claudette Dorge, assistante sociale de "Children's Aid Society of Eastern Manitoba", et Jeanine Smigelski, infirmière de la santé publique de Saint-Vital/Saint-Boniface, feront la présentation des cours.

Les bourses à Saint-Boniface

La section de Saint-Boniface de la "Manitoba Teachers' Society" a décerné les bourses suivantes aux diplômés des écoles secondaires de la division, en juin dernier:

Guylaine Gagnon (Collège secondaire de Saint-Boniface), Janice MacDonald (Windsor Park), Karen Travers (J.H. Bruns).

Du côté de Radio Canada

La dimension spéciale du Ce Soir de CBWFT

Les sources d'informations en français au Manitoba, on n'en dispose pas de 36. Il y a le fameux "seul hebdomadaire en français" qu'est LA LIBERTÉ. Mais il ne faudrait surtout pas oublier le Ce Soir de CBWFT, "le seul bulletin d'informations télévisées françaises".

Comme d'habitude pour la rentrée, des changements ont été apportés au bulletin télévisé de 18h00. Certains pour donner plus de punch. Ainsi, juste avant 17h00, le menu du Ce Soir est présenté en ondes. Aussi, le journal télévisé s'ouvre sur une série de manchettes internationales, nationales, provinciale, régionales, sportives.

Tous les personnes intéressées aux affaires agricoles savent déjà que la salle des nouvelles de Radio Canada présente depuis trois ans en exclusivité (ça n'a pas l'air de trop intéresser les "autres" stations) des informations quotidiennes sur les tendances à la bourse des grains de Winnipeg et aux marchés à bestiaux. Quant aux marchés de la United Grain Growers, leur présentation a été améliorée cette saison: dorénavant l'information est plus précise: le tableau indique de combien le colza (par exemple) est en hausse ou en baisse.

Autre inovation et de taille: la rubrique l'Ouest aujourd'hui, qui donne les principales nouvelles de Colombie britannique, d'Alberta et de Saskatchewan. Un peu comme Réseau-Ouest, qui passe à CKSB (à 18h10, pour être précis).

Un journaliste à l'Informateur

Le bulletin télévisé reste à 9 minutes pour les informations provinciales. "Si on fait la proportion des nouvelles provinciales que nous offrons, je pense qu'on en a plus que tout le monde" estime le chef des nouvelles, Germain Massicotte.

Quelle est la philosophie qui guide les journalistes pour la création du bulletin de nouvelles? "On essaie, note Germain Massicotte, de couvrir les événements provinciaux les plus importants en ayant toujours en arrière-plan le souci particulier de la communauté francophone". Une dimension, c'est le moins qu'on puisse dire, qui reste totalement négligée par les médias anglophones.



M. Germain Massicotte.

Dans cet esprit, la salle des nouvelles de Radio Canada Winnipeg dispose d'un journaliste spécialement affecté aux affaires francophones. L'an dernier c'était Roger Léveillé, qui travaille maintenant pour l'émission l'Informateur de CKSB. Car dorénavant, autre nouveauté, l'informateur a obtenu les services d'un journaliste. "Un outil de plus pour élaborer des dossiers en profondeur" affirme Germain Massicotte.

Le dernier des problèmes

Du côté des journalistes, il y a quelques changements à signaler. Yves Desaultels a eu une promotion: l'ancien reporter affecté au palais législatif occupe maintenant les fonctions de reporter national pour le Manitoba et la Saskatchewan. Ronald Lavallée passe du dossier municipal au palais législatif. Les affaires de la villes sont actuellement entre les mains de Louis Lemieux. Bien sûr, Louis Molin reste le spécialiste des questions agricoles.

Pour l'instant le dossier francophone n'a pas encore été définitivement confié à un journaliste. Mais le chef des nouvelles compte rapidement affecter une personne aux "affaires francophones", comme on dit dans le jargon. Pour la simple et bonne raison que les responsables de l'information télévisée à Radio Canada Winnipeg veulent donner au Ce Soir cette dimension originale qui est le dernier problème des stations anglophones.

Bernard BOCQUEL

Deux nominations au CA du CUSB

La Société franco-manitobaine vient de nommer, comme il est prévu dans la constitution du Collège universitaire de Saint-Boniface, deux Franco-Manitobains au conseil d'administration de cette institution qui tiendra sa réunion annuelle le 20 septembre.

Il s'agit de Me Marc Monnin, de la firme Aikins, Macaulay and Thorvaldson, qui siègera deux ans; et du pigiste-journaliste Maurice Auger, qui siègera un an. Ils remplaceront Maurice Therrien et Claudette Toupin.

D'autres changements vont intervenir au conseil d'administration du CUSB. Ainsi il est déjà acquis que le Collège aura un nouveau président: Normand Boisvert termine son mandat. Comme l'autre membre coopté, Norbert Cénérini.

Il est certain par ailleurs que Denis Clément sera le représentant des Éducateurs franco-manitobains à la place de Linda Asper. Céline Houde et l'abbé Léo Couture (nommés par le diocèse) feront aussi partie du CA, de même que Ingrid Joubert (choisie par les profs du CUSB) et Maurice Smith (délégué par l'Association des étudiants).



Le 10e anniversaire du Club La Verendrye

Le salon s'ouvrira dans une nouvelle ambiance

Même si c'est seulement dans deux semaines que se dérouleront les cérémonies officielles de l'ouverture du Grand salon renouvelé au Club La Verendrye, les membres profitent depuis le début septembre de la nouvelle ambiance.

Et de l'ambiance, il y en a au Club! Le grand salon est méconnaissable: d'abord, il a été agrandi et redécoré par des professionnels selon un thème qui - on s'est en tout de suite aperçu - est près du coeur des Canadiens français de l'Ouest: la moisson... C'est évidemment le bon temps de l'année pour valoriser les battages.

Ce décor nouveau consiste principalement dans l'étalage de toute une série de produits de la terre. Bien sûr, le mobilier et les tapis ont été changés en fonction des nouvelles couleurs, le brun et le doré, qui donnent cette ambiance d'automne. Pour compléter le changement d'atmosphère, on a refait à neuf le système d'éclairage.

Si bien que, comme l'a indiqué le gérant du Club La Verendrye, M. Roland Senez, les membres ont tout de suite été épatés par l'agréable sensation de chaleur qu'ils ont constaté en entrant pour la première fois dans le salon. Ce n'est donc pas en vain qu'ils ont attendu sa réouverture.

Un plan de trois ans

Les travaux ont coûté au total 180,000$ au club, a confié M. Senez. Il a fait savoir que les membres, 2,500 en 1982, ont fait connaître leur désir de modifier l'ambiance du salon l'an dernier lorsqu'ils ont accepté le principe d'un plan de développement de trois ans. La première étape étant réalisée, il restera l'an prochain à recycler les installations du salon de quilles au sous-sol. La dernière partie du plan consiste à agrandir les locaux, âgés de dix ans, qui sont déjà utilisés à pleine capacité. Il va sans dire que les affaires sont bonnes.

En effet, le club privé a décidé d'accepter 500 nouveaux membres dans sa grande famille, ce qui portera le membership à trois mille. D'après le gérant, les demandes dépassent largement les possibilités des services actuels.



M. Roland Senez, gérant du Club La Verendrye

L'an dernier, l'expansion devait prendre la forme d'un foyer pour personnes âgées. Mais le projet a dû être annulé et remis à l'étude en raison de l'absence des terrains nécessaires dans les environs de l'édifice de la rue Des Meurons. Pour qu'un tel développement puisse se produire, a souligné M. Senez, il faudrait que soit enlevée la voie ferrée qui sépare la propriété du club de la rivière Seine, ce qui n'est pas pour demain.

N'empêche que l'entreprise a réussi à acheter quelques lots dans les années passées pour l'aménagement de parcs de stationnement. Un des parkings a été pavé au cours de l'été.

Tout est donc prêt pour la réouverture officielle du grand salon qui s'inscrit dans une année spéciale de festivités pour les membres du club. Car en plus de fêter les dix ans de l'édifice actuel, on célèbre les 60 ans du Club des Fils-Natifs, l'organisation qui a mis au monde le Club La Verendrye.

Jean-Pierre DUBÉ

Mme Valéda Prévost
85e anniversaire de naissance
Bonne fête, Maman

L'abbé Pierre à Rencontres

Marcel Brisebois rencontre l'abbé Pierre, disciple d'Emmaus, que l'on surnomme le Saint-François du XXe siècle, lundi 20 septembre à 22h10. Ce capucin volontaire et acharné à répandre l'Amour autour de lui, invite les mieux nantis à une prise de conscience de leurs responsabilités envers les faibles et les opprimés.

Selon le VP du CCC

La coop: le monopole du service personnalisé

Lors de son assemblée annuelle à la fin juin à Caraquet, le Conseil canadien de la coopération (CCC) s'est doté pour la première fois d'un vice-président d'origine manitobaine, M. Olivier Beaudette. Pour lui, gérant de la Caisse populaire de Saint-Pierre, le mouvement coopératif c'est plus qu'une idée: c'est le monopole du service personnalisé dans le domaine financier.

Il est facile de comprendre pourquoi, pour Olivier Beaudette et ses 35 homologues des caisses pop et des coopératives au Manitoba, la coopération économique gagne de sa valeur durant les périodes difficiles, comme celle que nous connaissons actuellement. D'abord les caisses se situent en dehors du système capitaliste, c'est-à-dire qu'il n'y a personne chez elles qui profite unilatéralement des transactions des consommateurs.

De plus, les Caisses, c'est l'avant-garde: la souplesse des petites institutions autonomes permet aux membres d'ajuster, aussi rapidement qu'ils le souhaitent, les services aux nouveaux besoins. La valeur de l'option des caisses ne se fait donc pas sentir uniquement au niveau philosophique mais aussi au niveau des services.

Grâce, entre autre, à l'apport de la puissante aile québécoise du mouvement, les Caisses Desjardins le crédit des innovations dans le secteur des services financiers revient presque uniquement à des petites caisses locales: les chèques, les hypothèques, les assurances, les taux d'intérêt flottants, les cartes de débit, les intérêts quotidiens et les systèmes informatisés inter-caisses, tels que celui qui sera inauguré le mois prochain au Manitoba.

Les avantages à court terme

Ce qui fait dire au nouveau vice-président du CCC que les caisses "ne se vantent pas assez". Au fait, ils n'ont jamais eu besoin de se lancer en marketing puisqu'elles satisfaisaient aux besoins locaux. L'organisation de campagnes de promotion chez les caisses est donc un phénomène nouveau: d'après M. Beaudette, la prospérité des dernières années a transformé certains membres en clients, c'est-à-dire en consommateurs préoccupés par les avantages à court terme.

Il en est résulté, au Manitoba comme ailleurs, que les membres se sont mis à faire du shopping pour des services à meilleur marché. Selon Olivier Beaudette, "c'est impossible d'offrir des meilleurs services en tout". Si bien qu'à long terme, ceux qui fonctionnent en capitalistes dans le système des caisses sont un fardeau pour les membres. Ce qu'il faut faire comprendre, d'après le gérant de Saint-Pierre, c'est que les services forment un tout et que ce tout est plus rentable chez les caisses que chez les autres institutions. La coopération, c'est une mentalité, un mode de vie.

Il existe évidemment une condition au succès de ces avantages des caisses: la compétence de ses officiers et de ses cadres. C'est un aspect, d'après M. Beaudette, qui a nuit aux caisses dans les années passées. Le CCC et ses membres des provinces, le CCM au Manitoba, ont décidé de s'attaquer au problème.

D'abord, c'est à la Fédération des Caisses populaires du Manitoba de voir à la formation professionnelle des cadres. Et il revient au CCM d'assurer le perfectionnement des officiers et des administrateurs (bénévoles qui oeuvrent chez les coops et les caisses)

Un concours de dessin

Pour les nouveaux membres de conseils d'administration et de comités de crédit, le CCM prépare une trousse d'accueil qui contient toutes les informations sur leurs rôles et responsabilités. M. Beaudette a fait remarquer



M. Olivier Beaudette

que le groupe d'administrateurs dans le mouvement a rajeuni en raison des nouvelles exigences du temps: les élus ont plus de responsabilités, ils doivent être mieux formés et informés. Si bien que la moyenne dans les années de participation a baissé à deux mandats, soit six ans.

La formation des bénévoles au CCM a été établie dans le cadre d'un plan de cinq ans. C'est là la priorité du conseil pour cette année encore. Quant à l'éducation du public en général, le CCM a décidé de lancer une campagne de promotion par les grands médias d'information.

Mais on n'a pas voulu négliger la sensibilisation des futurs membres du mouvement: les enfants. En février dernier, on a lancé pour la première fois au Manitoba le Concours international du CCC pour les jeunes. Il s'agit d'un concours de dessin axé sur la participation des écoles élémentaires françaises. Selon M. Beaudette, la participation a été excellente: 50 pour cent des enfants informés ont produit un dessin, suivant le thème choisi: le sport, la détente et les loisirs.

Car pour les organisateurs du mouvement coopératif, il ne faut pas répéter les erreurs passées: l'éducation est un processus qui ne finit pas. Surtout quand on veut le développement de la seule force économique qui nous appartient collectivement.

En vrai promoteur de la philosophie de la coopération, M. Beaudette a cité le président sortant du CCC, M. Légère: "...une coopérative rentable sans préoccupations sociales n'est pas une véritable coopérative, mais une espèce d'entreprise sans âme qui éventuellement n'aura d'autre succès que d'accumuler des profits, sans tenir compte de ses composantes, tout comme les grandes entreprises capitalistes que nous voulons combattre pour établir un monde meilleur pour ceux qui nous suivront".

Jean-Pierre DUBÉ

À la FPCP

Le conseil d'administration de la Fédération provinciale des comités de parents annonce que Denise Roy a été embauchée à titre de coordonnatrice/secrétaire de la FPCP.

Ayant déjà travaillé pour la FPCP lors de sa formation, en 1977, Denise connaît bien le mandat et la programmation de notre organisme.

Native de Saint-Pierre, elle a reçu son éducation au secondaire de cet endroit. Son premier emploi comme secrétaire-réceptionniste à la Société franco-manitobaine ainsi que ses quatre années au Conseil Jeunesse Provincial lui auront sans doute permis de bien connaître la communauté francophone.



Mme Denise Roy

J'ai tout le temps obtenu les faveurs demandées par mon Jésus. Guérissez moi par les mérites de vos saintes plaies.

Nouveaux horaires à la bibliothèque

Dans le but d'offrir un meilleur service à sa clientèle, la Bibliothèque publique de Saint-Boniface (255, avenue de la Cathédrale) sera dorénavant ouverte tous les avant-midis. Voici les détails. Du lundi au jeudi: de 10h00 à 21h00 (auparavant de 13h00 à 21h00); vendredi et samedi: de 10h00 à 18h00.

Du côté de l' heure du conte pour les enfants de 3 à 5 ans, aucun changement n'est à noter: la nouvelle série aura lieu tous les jeudis à 10h30.

Assemblée annuelle de Réseau le 22

C'est le mercredi 22 septembre à 20h00 au Centre culturel franco-manitobain (salle du 100 NONS) que se tiendra l'assemblée générale annuelle de Réseau, une association de femmes.

Les postes de présidente, vice-présidente, trésorière, publicitaire et secrétaire sont à pourvoir. Des amendements à la constitution sont envisagés. La conférencière invitée est Me Carol W. Sharp. L'actuelle présidente est Gertrude Bergeron-Mousseau.

La saison à l'UNF

L'Union Nationale Française est heureuse de vous faire part de sa reprise de saison qui commencera par une rencontre le samedi 18 septembre. Un thème prometteur pour ce début de saison est celui des "VENDANGES EN ALSACE".

Au menu de ce repas: la choucroute garnie, salade de fruits à l'Alsacienne, fromage etc. et le tout sera suivi d'une soirée dansante...

On vous demande de réserver vos billets d'avance en appelant Claude Périsse No 233-2362 ou Bernard Dauriac No 233-0959 .

Au CCFM, les affaires marchent

Financièrement, le Centre culturel va bien, merci. Pour l'année financière 1981/82, le surplus s'est élevé à 45,000$. Après les années de crise au CCFM, la culture est-elle devenue rentable?

"C'est tout simplement que la culture est bien gérée" a répliqué sans hésiter le président du CCFM, Lucien Loiselle, qui est maintenant agent de plaintes au bureau du commissaire aux langues officielles.

Toutefois, selon M. Loiselle, le surplus réel s'est chiffré à 30,000$, qui seront déboursés dans des dépenses immobilières. Ce succès financier est sans doute le résultat de ce que le président du CCFM appelle "une opération très serrée, avec la mise en place de contrôles".

Pour l'année financière en cours, les subventions, sur un budget total de 700, 000$, se répartissent ainsi: 180,000$ émanent de la province et 215,000$ du fédéral. Grâce à leurs activités, les responsables du CCFM comptent donc générer des revenus de l'ordre de 300,000$, soit environ 45 pour cent du budget.

L'année 1982/83 vient par ailleurs d'être présentée comme une année de stabilisation des programmes, qui sont au nombre de trois: communautaire (coordonné par Gilles Gagnon); Spectacles et cinéma (sous la responsabilité de Louis Paquin); Arts et métiers (dirigé par Gary Tessier).

La Sainte-Catherine

Pour le programme communautaire, Gilles Gagnon essaie de faire participer ensemble plusieurs organisations francophones, de manière à ce que les différentes activités "deviennent une affaire de la communauté". Après la récente épluchette de blé d'Inde, la prochaine activité sera la fête de la Sainte-Catherine, prévue pour le 28 (ou le 27) novembre, fête qui verra un ralliement de violoneux.

Au chapitre "Arts et métiers", signalons que d'autres expositions sont prévues, que des cours sont disponibles "Les personnes intéressées peuvent se rencontrer, échanger des idées et renseignements, travailler à des projets personnels ou de groupes, participer à d'autres activités", a-t-on expliqué. Et comme "il est important de soutenir et de nourrir l'intérêt et la communication déjà établie entre les artistes, les artisans et leur public", un deuxième colloque artistique est prévu du 14 au 16 janvier 1983.



M. Lucien Loiselle

Du côté "Spectacles et cinéma", une série d'abonnements de six spectacles (entre autres) est offerte. Et la production sera assurée aux trois-quarts par des artistes locaux. Bien entendu, pour toutes ces activités, des détails peuvent être facilement obtenus en s'adressant au CCFM (233-8972) ou en lisant régulièrement votre gazette.

Bernard BOCQUEL

Toujours au CCFM...



Mme Murielle Gagné-Ouellette

Le Centre culturel franco-manitobain a retenu les services de Murielle Gagné-Ouellette, native de Saint-Pierre-Jolys, au poste de secrétaire-administrative.

Diplômée du Collège commercial "Success", Murielle a aussi fait des études au Collège Algonquin à Ottawa en sténographie et en gérance des affaires. Elle possède dix ans d'expérience dans le domaine du secrétariat, dont six en tant que secrétaire du doyen de la Division des sciences de la santé au Collège Algonquin.

INTERROGATION

EN PASSANT...

Il faisait encore nuit. Les aurores boréales glissaient dans le ciel silencieux, ignorées des habitants qui dormaient profondément. C'était l'automne. Le calme reposait dans la Vallée de la Rouge.

Il se leva. Il jeta un regard autour de lui. Ils étaient éparpillés, couchés un peu n'importe comment, comme de la paille dans les champs, ces hommes qui le suivaient, ces hommes qu'Il aimait. Il entendit Pierre ronfler, Jacques se retourna, une faible lueur tombait sur le visage de Jean.

Et il sortit pour prier. Assis sur les bords de la Rouge.

Le soleil se frayait encore un chemin à travers la brume matinale lorsque ses amis le retrouvèrent. Jetant alors un regard sur ces immenses champs qui suintaient de rosée, Il leur dit cette parabole:

"Le Royaume des cieux est comparable à un cultivateur qui se lève de bon matin et qui se rend dans son champ pour moissonner. Le blé coupé dort en andains recouverts de rosée et de la fraîcheur de la nuit. Il sait qu'il ne pourra se mettre en marche avant midi".

"Cependant, il se rend auprès de la moissonneuse-batteuse et patiemment, tendrement presque, il se met à tout vérifier, à graisser, à nettoyer, à huiler, à essuyer, à réparer. Et il attend que le soleil fasse son oeuvre. De temps en temps il plonge sa main dans les blés encore un peu humides. Il sait qu'il doit attendre,. Il écoute les oiseaux piailler, il regarde tendrement ce grand champ et déjà il rêve à l'an prochain".

"Puis, poussé par un instinct tout intérieur, il démarre son engin et elle se met à dévorer rang sur rang, les mille grains de blé doré s'empilant dans son dos, nourriture et soutien pour sa famille, ses enfants. Heure après heure, il avance, au même rythme, avec la même patience. Rien ne l'arrête. Il dévore des sandwichs et boit du café".

"La journée avance. Quelques mots échangés avec son fils dans le camion. Il avance. La nuit tombe. Il continue. Le soleil se couche dans les brindilles de chaume. Encore il avance, le ronronnement de la machine berçant ses pensées. À la belle étoile, les feux font le tour du champ, andain après andain, feux qui percent la nuit, clignotant parfois pour avertir qu'il est temps de faire le vide. Ce n'est qu'avec la tombée du serein qui mouille les grains qu'il arrête son engin. Il se lève recouvert de la poussière des champs".

"Un peu raide, il fait le tour de la moissonneuse, puis, la touchant du bout du doigt, jetant un dernier regard sur son champ, calculant combien il lui reste d'heures de travail, il entre à la maison prendre un bon repas chaud avant de se reposer pour les lendemains".

Jacques, ému, se passa la main sur le visage. Il avait une terre à Letellier. Jean laissa son regard flotter sur les champs. Il lui semblait mieux comprendre maintenant.

Et Jésus poursuivait sa route. Il marchait lentement. Les autres le suivaient. Arrivé à la hauteur de Saint-Jean-Baptiste, Il entra au village. Il saluait les passants, de la main celui-ci en voiture, celui-là en camionnette.

Au magasin général, Il rencontra Martine, la veuve, Joe, le gérant, Justin, le conseiller, Arthur, le divorcé, Lucie, la célibataire. Il avait un bon mot pour chacun. Ce qu'Il disait touchait le coeur comme s'Il les connaissait très bien, trop bien, cet homme de passage, cet étranger intriguant.

Au moment où Il ouvrait la porte pour partir, Josette arriva. Tous les yeux se tournèrent vers elle, elle qui n'était pas mariée, qui avait deux enfants et qui vivait avec un gars de Steinbach.

Jésus leva les yeux, la regarda, lui sourit.

Et elle l'invita, Lui et ses amis, à déjeuner chez elle. Tous retinrent leur souffle. On aurait entendu une mouche.

Et Lui, souriant, la suivit.

Claude BLANCHETTE, ptre

Les PROTEAU fêtent 325 ans au Canada

Le 14 août dernier, à l'occasion du 325e anniversaire de l'arrivée d'Etienne Proteau au Canada (1657), se déroulait à Charlesbourg et à Québec, le grand rassemblement des familles PROTEAU.

Plus de 600 personnes étaient de la fête, venus de France, des États-Unis et des provinces canadiennes.

Parmi les nombreuses activités de la journée figurait le dévoilement d'une plaque commémorative à la mémoire des ancêtres, sur l'emplacement même où Etienne construisit sa première demeure. Aujourd'hui, la terre ancestrale est habitée par Omer Proteau, descendant direct de l'ancêtre Etienne (voir photo).

M. Lorenzo Proteau de Boucherville (PQ), président-organisateur de la fête, dévoilait officiellement la plaque en compagnie de M. Athanase Proteau (84 ans) de Saint-Boniface (Manitoba), de Mme Amabilis Proteau (92 ans) de Deschambault (PQ), les deux aînés de la grande famille, ainsi que de M. Maurice Proteaux de notre mère-patrie, la France.

Au cours de la journée, M. Lorenzo Proteau lançait officiellement son livre de 535 pages intitulé "Mes ancêtres", relatant l'histoire de la famille depuis ses origines jusqu'à nos jours.

La grande fête se terminait par un banquet au Château Frontenac à Québec suivi d'une soirée de gala dans la grande salle de bal, le tout animé par le maître de cérémonie Daniel Proteau de Beloeil (PQ), anciennement de Saint-Boniface (Man.).



Dévoilement officiel de la plaque commémorative dédiée aux ancêtres Proteau, à la ferme ancestrale à Charlesbourg, Québec, propriété de M. Omer Proteau descendant direct de l'ancêtre Etienne, arrivé au Canada en 1657.

Dans l'ordre habituel:
M. Athanase Proteau de Saint-Boniface, Mme Amabilis Proteau de Deschambault au Québec, M. Lorenzo Proteau, Président-organisateur des fêtes du 325e anniversaire, de Boucherville au Québec et M. Maurice Proteaux de Bois-le-Roi, France.

Vie sociale

Naissances

Melissa, Joanne, Marie, fille de Gary et Patricia **Ammeter**, née le 27 juillet et baptisée le 29 août 1982 - Parrain et marraine: Patrick et Christine Manaigre.

Julie, Gisèle, Marie **Perreault** née le 29 juillet 1982, fille de Lionel Perreault et Cécile Lagassé. Parrain: Pierre Lagassé; marraine: Gisèle Lambert.

David Ray **Connelly**, fils de Diane et Ken de Maple Ridge, C.B., le 25 août. Les grands-parents sont M. et Mme Louis Guillou d'Aubigny et M. et Mme Charles Connelly de Maple Ridge.

Gérard, Marcien **Laurencelle**, né le 13 juin, baptisé le 22 août, fils de Fleurette et Marcien Laurencelle, de Lorette. Parrain et marraine: Fernand et Lina Laurencelle.

A Martin et Norma **Dupont** de Saint-Lazare un fils, Adam Charles Joseph, le 19 août. Poids 9 livres, 7 onces.

Colin Guy Van Osch, fils de William Van Osch et Darcelle Dumontier d'Île-des-Chênes, est né le 7 mai et baptisé le 28 août. Parrain et marraine Guy Dumontier et Deneen Dumontier, oncle et tante de l'enfant.

Stella Marie Dominique Lemoine, fille de Luc Lemoine et Diane Gagnon d'Île-des-Chênes, est née le 28 août et baptisée le 8 septembre. Parrain et marraine: Gilbert Gagnon et Juliana Zelmer, oncle et tante de l'enfant.

Amanda Lee Marie **Dumont**, fille de Marcel Dumont et Louise Hébert d'Île-des-Chênes, est née le 27 juillet et baptisée le 28 août. Parrain et marraine: Martin Hébert et Lorraine Hébert, oncle et grand'maman de l'enfant.

Mariages

Le 17 août Ronald **Huybrecht** de Saint-Lazare et Liz **Semaniuk** de Foxwarren

Le 28 août Jacques **Fouillard** de Saint-Lazare et Teresa **Andrew** de Burnaby C.B.

Le 24 juillet, Norman **Krahn** et Linda **Dreger** à Île-des-Chênes

Le 21 août Angèle **Beauchemin** et Brian **Collins** en l'église N.D. de la Miséricorde à Île-des-Chênes.
Jacqueline **Robert** et Luc **Collette** de Saint-Jean-Baptiste, samedi 28 août à Morris.

Louis **St-Pierre**, fils de Léo St-Pierre et Lorraine Coté de la paroisse de la Cathédrale et Anne-Louise **Lacroix**, fille de Alain Lacroix et de Alice Morin de l'Assomption, Transcona, se sont mariés le 18 septembre à 15h en l'église N.D. de l'Assomption, 609 rue Leola, Transcona.

Anniversaires

Robert et Corinne **Decorby** née Fouillard mariés 34 ans le 26 août.

Omer et Anita **Chartier** née Gagné mariés 17 ans le 14 août.

Le 25e anniversaire de mariage de Félix et Lilliane **Brisebois** d'Île-des-Chênes, le samedi 11 septembre.

Le 25e anniversaire de mariage de Albert et Jeannette **Petit**, maintenant d'Edmonton, a été célébré à Île-des-Chênes le samedi 31 juillet.

Décès

Claude **Robert**, époux de Simone Ménard, décédé le 30 août, à l'âge de 66 ans, au foyer de Morris.

L'exécutif diocésain visite l'Assomption

La LFC de l'Assomption tenait sa première réunion mensuelle suite aux vacances d'été, le 8 septembre. 20 dames se sont rendues d'abord à l'Eglise pour une messe célébrée par l'abbé L. Roy, aumônier diocésain LFC et ensuite au Centre culturel Assomption pour la réunion. L'abbé M. Toupin, curé, était en vacances bien méritées.

En plus de l'abbé Roy, curé aux Saints-Martyrs, étaient présentes comme invitées Mmes Léontine Kenny présidente, Augustine Abraham ex-présidente, Lucie Dupuis trésorière, et Cécile Bahuaud secrétaire, toutes de l'exécutif diocésain de la LFC.

Mme Simone Desharnais, responsable du comité de recrutement à l'Assomption, présenta deux nouvelles recrues, soit Mmes Annette Lambert et Louise Desharnais. Celles-ci seront reçues officiellement dans la Ligue à la messe principale du 19 septembre alors qu'il y aura une réception de membres à l'Assomption.

Soleil Surprise

Aux délibérations courantes Mme Simone Carney du comité d'éducation, rapporta que la journée "Soleil Surprise" organisée par la Ligue fut un succès. Vingt-cinq enfants, âgés de 3 ans et demi jusqu'à onze ans, sont venus profiter de cette journée de jeux qui a débuté par une messe. En effet c'était le 21 juillet, qu'avait lieu les jeux. Un grand merci à Marie Jacques, coordinatrice, et à ses aides Mmes Cécile Devlin, Rose Seewald et Lorraine Gobeil pour une belle journée de jeux, chants, danse et bricolage. Les surprises de cette activité furent l'arrivée des clowns Joseph et Rose Seewald et le fait que les enfants jouaient en français.

Congrès 1983

Durant la partie programme de la réunion, les invités donnèrent des renseignements sur le fonctionnement du plan diocésain LFC, de ce qu'est un congrès et les préparatifs à anticiper pour le 20e congrès qui doit avoir lieu à Transcona les samedi et dimanche 14 et 15 mai 1983.

La discussion fut franche et animée et plusieurs bonnes idées furent inscrites.

L'abbé Roy remercia la section pour l'invitation et félicita les membres pour leur ligue active pour un si grand nombre d'années; "il y a eu des hauts et des bas, mais la section a toujours continué ses activités sans arrêts". Simone Desharnais et son comité ont organisé le goûter au cours duquel les membres de l'Assomption eurent la chance de rencontrer et jaser avec les membres de l'exécutif diocésain.

Hélène BLAIS

Bazar du 24 octobre

Le prochain bazar paroissial en prévu pour le dimanche 24 octobre, de 11h à 16h. Il y aura, comme l'an passé, une tombola, des comptoirs à l'ordinaire, et un repas "fèves au lard" de 11h à 13h. Tous sont les bienvenus.

La Ligue La Leche

Les mères qui désirent allaiter leurs bébés trouveront de l'encouragement et de l'information aux réunions de la Ligue La Leche, groupe Riel.

La prochaine série de réunions se tiendra 78, Winslow Drive, Saint-Vital, à 10h00 les jours suivants: 21 septembre, 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre.

Pour les divorcés

Francosol invite tous ses membres et personnes séparées et divorcées à une conférence sur les annulations de mariage dans l'Église catholique, le mercredi 22 septembre à 20h00. Le conférencier sera Fernand Desjardins, prêtre responsable du tribunal diocésain. La rencontre aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Eugène, 1007, chemin Sainte-Marie. La soirée débutera par la messe dans l'eglise a 19h30.



"À coeur joie" aux Beaux Dimanches

Selon un proverbe chinois, "la musique est ce qui rapproche". Cela s'est vérifié lors des VIe CHORALIES INTERNATIONALES qui se sont déroulées du 31 juillet au 6 août dernier à Winnipeg.

Ils étaient venus de tous les coins du monde, ces choristes francophones qui, par centaines, ont en 8 jours partagé leur amour commun pour le chant. Au coeur du grand pays, ils ont voulu chanter la fraternité et leur voix a servi d'exutoire à leur joie de vivre et à leurs émotions.

Le réalisateur Léo Foucault a souligné cet événement spectaculaire et a croqué les participants sur le vif, le matin dans les différents ateliers, -de négro spiritual, d'opérette française, de chansons populaires, de folklore international, etc..-, l'après-midi lors des sessions de chant commun le soir, lors des concerts et enfin et surtout lors du concert de clôture

Il les à également suivis tout au long des nombreuses activités récréatives prévues, comme le barbecue à la ferme Richardson, suivi d'une "soirée du bon vieux temps". Mais il l'a fait en utilisant la caméra comme un stylo qui décrirait tout le lyrisme et toute la joie de vivre de ces Choralies.

Et c'est par le regard d'une choriste imaginaire que vous pourrez, à votre tour participer à ces VIe Choralies Internationales, un regard émerveillé devant cette multitude d'interprètes amoureux de la musique.





Artiste de chez-nous

Les espaces manitobains, selon Roger Lafrenière

J'étais heureux de me retrouver (après une longue absence) au plein centre du nombril géographique du Canada. Jolie province au coeur du pays et où, cet après-midi là, je me baignais au grand soleil, rêvant de l'étendue de la prairie et de ce grand dôme bleu, voûte naturelle, qui la surplombe. Il devait y avoir quelque part, quelqu'un, un "artiste de chez-nous" peut-être, qui l'avait absorbé à un plus haut degré que moi; qui avait assimilé son immensité et sa beauté au point de pouvoir en parler, un pinceau à la main.


Roger Lafrenière

Je le rencontrai peu après, cet homme imprégné par la beauté des grands espaces manitobains. C'était Roger Lafrenière, natif de Winnipeg et artiste qui jouit présentement d'une renommée nationale. Ses expositions se sont déroulées à travers le Canada et le nord des États-Unis. Ses oeuvres se retrouvent dans des collections aussi prestigieuses que celles de la Galerie d'Art de Winnipeg, "Richardson Securities Ltd"., et la Collection Eaton.



Une lumière intérieure

"L'amour du paysage" manitobain! Voilà ce qui domine son oeuvre. Lafrenière rappelle la honte qu'il avait ressentie comme étudiant à l'École des Beaux-arts: ses copains peignaient de l'art abstrait tandis qu'il s'acharnait à peindre des paysages., Comme tout jeune débutant, anxieux de rivaliser avec les maîtres, il cherchait la virtuosité du pinceau, la qualité technique, ignorant encore quel serait le sujet de ses toiles.

"L'espace cosmique", l'art où triomphe le jeu naturel du firmament - c'est peut-être l'essentiel, Mais il ne faudrait surtout pas chercher dans l'art de Lafrenière le réalisme pur, reproduction pittoresque à l'allure d'une photo carte postale. Son oeuvre est réaliste dans la mesure où le point de départ est le paysage.

Roger Lafrenière répond à un besoin profond en peignant des paysages, à une envie qui, dit-il, varie selon comment il se sent. Plus récemment, ses toiles ont pris une envergure plus réaliste. Nous y retrouvons essentiellement le ciel, la ligne d'horizon et la terre. Le firmament domine toujours par contre. Il ne perdra jamais le ciel, maintient-il, car il ressent un genre de phobie pour la terre. Il parle aussi d'une lumière intérieure, reflet, doit-on supposer, du firmament qui domine la prairie. Même la dimension de ses tableaux, qui peuvent mesurer cinq par huit pieds, répondent à cet attrait pour le grand.

Il avait déjà triplé ses ventes

Lafrenière se dit très optimiste pour son avenir d'artiste: "d'année en année, ça va de mieux en mieux". Combien d'artistes pourraient en effet se vanter de n'avoir "rien à montrer" dans leur propre galerie. Il prétend avoir tout vendu dans une exposition récente. Au mois de juin 1982, il avait déjà triplé ses ventes par rapport à l'année précédente. C'est une affaire d'argent, ajoute-t-il, même si le marketing et la créativité ne se mélangent pas.

Pour l'automne 1982, Lafrenière continuera à peindre des paysages. Il y aura par contre une perspective différente. Ce sera moins la prairie que les côtes de la région de la Montagne qui seront le sujet de ses tableaux.

L'entretien terminé, je le quittai, muni de mon bloc-notes et de mon pinceau à moi, mon stylo. J'avais bien choisi le moment de notre rencontre. Il y avait un de ces couchers de soleil manitobain, rouge écarlate, quelques nuages (de l'inspiration pour la soirée, lui dis-je) et au-dessus, le ciel immense et bleu.

Guy SMITH

En bref de la SFM

Depuis quelques mois, des représentants de la SFM, de la ville de Winnipeg et de la province sont en pourparlers sur la question de la qualité des services offerts aux Franco-Manitobains par les bibliothèques publiques. La bibliothèque de Saint-Boniface devrait, par exemple, doubler en espace et en ressources pour desservir adéquatement la clientèle franco-manitobaine. Une présentation conjointe sera déposée en septembre auprès du conseil d'administration du programme d'amélioration du centre-ville pour la construction d'un nouvel édifice à Saint-Boniface...

Le premier stage de formation pour les jeunes animateurs en loisirs s'est tenu du 23 au 27 août au centre de leadership de Gimli. Cécile Dufresne, Daniel Tougas et Nicole Marion, sous la direction de Rita Lécuyer, agissaient comme personnes-ressources. Dix-huit jeunes de cinq communautés différentes ont participé à ce stage.

Les 7 et 8 septembre les agents de développement communautaire ont tenu une session d'étude pour réorganiser le plan d'action 82-83 selon les normes du guide logique de la Coopérative d'animation et de consultation.

La SFM prévoit embaucher, vers la fin septembre, 2 nouveaux agents de développement communautaire pour les régions de la Seine et Somerset/Saint-Claude.

Le gala du Cercle Molière le 1er octobre

La 57e saison du Cercle Molière sera lancée le 1er octobre à l'occasion de la déjà classique soirée gala, au Centre culturel franco-manitobain. Au menu: un divertissement composé de poésie et d'extraits de pièces par la vedette québécoise Gilles Pelletier et un souper au homard. Le tout commencera à 18h30.

Le Cercle Molière attend beaucoup de cette soirée. L'an dernier elle a eu un succès que les organisateurs ont qualifié "d'éblouissant", non seulement au plan social mais aussi du côté financier: la gala avait rapporté 4,680$.

Les billets sont vendus 35$, un reçu pour fins d'impôts sera donné sur demande. Ils sont disponibles aux bureaux du Cercle Molière au CCFM (233-8053) et auprès de la présidente du comité du Gala Marcelle Forest (247-4295).

Île-des-Chênes

Un bilan de la rentrée scolaire

La rentrée des classes à l'école Île-des-Chênes s'est faite le 2 septembre avec l'inscription de 430 élèves.

Le personnel pour 1982-83:

Classes françaises: Alice Bédard, Denise Perron, Sr Zélie Ruest, Sr Eliane Lagassé, Diane Dornez-Laxdal, Colette Dubois-Rozière, Gabrielle St-Hilaire-Mulaire, Majeed Roman et Armand Sylvestre.

Classes d'immersion: Jacinthe Paillé, Pat Vandal, Anne Lamoureux, Huguette Phaneuf, Suzanne Harris.

Classes anglaises: Alice Bédard, Lynne Baxter, Monique Dalton, Frances Arnould, Suzanne Harris, Sylvia Brûlé, Brenda Mitchell, Claire Bérard, Roland Ouimet, Marc Lussier.

Les services auxiliaires: Orienteur: Armand Sylvestre; Éducation physique: Yves Brunel; Othopédagogue: Patricia Dinson; Orthophonie: Evelyn Danneels; Bibliothèque: Joanne Dumaine; Secrétaire: Héléna Trudeau; et à mi-temps: Annette Demarcke; Aide: Ruth Desautels. Directeur: Guy Lacroix.

Lucie DUPUIS
Dolorès LAURENDEAU

Au comité de parents

Un groupe de mini-francophones a tenu la semaine dernière sa première rencontre. Une dizaine de mamans intéressées étaient présentes avec leurs enfants de moins de 4 ans.

Le comité de parents des mini-francophones est composé de: Mme Aline Trudeau (présidente), Mme Lucille Lamoureux (vice-présidente), et Mme Carole Labossière (secrétaire-trésorière).

Un service de conseiller

Cette semaine, le mercredi 15 septembre, avait lieu la première de trois soirées animées par Gilles Beaudry c.s.v. conseiller matrimonial.

Ces rencontres ont pour but de nous aider à communiquer, dialoguer, écouter les autres, nos enfants, nos adolescents, les membres de notre groupe.

La session est ouverte à tous. Les deux autres soirées se tiendront le mercredi 22 septembre et jeudi 30 septembre à 19h30 à l'école Île-des-Chênes.

- Le dimanche 26 septembre de 14h00 à 16h00, thé-bazar paroissial au centre récréatif.

- Le mardi 28 septembre à 20h00 au centre récréatif, assemblée générale des Chevaliers de Colomb.

- La prématernelle "Les Papillons" pour les enfants de 4 ans ouvrira ses portes dans la semaine du 4 octobre. Pour information et inscription, on peut s'adresser à l'animatrice, Mme Hélène d'Auteuil au No 878-3064.

Lorette

Bientôt le bingo

Avis à tous les intéressés de bingo... Les Chevaliers de Colomb de Lorette invitent tous ceux et celles qui s'intéressent au bingo, tous les mercredis soirs à la salle paroissiale. Les portes s'ouvriront à 18h30 et le bingo commencera à 19h45. À partir de mercredi prochain la somme de 500$ en 50 numéros sera le prix.

Mme Laudina Simard a été l'heureuse gagnante de 500$ en 54 numéros.

Attention!

C'est la rentrée pour tous les Mini-franco-fun de Lorette. Tous les petits francophones d'âge préscolaire qui sont intéressés venez avec vos mamans le mardi, 21 septembre à 19h30. Nous sommes au sous-sol 159, Johnson.

Pour plus d'informations, appelez Jeannine au No 2220.

Lilliane LANSARD

Au 2e Parlement jeunesse du Canada

Deux jeunes du Manitoba participaient à la 2e session du Parlement jeunesse Canadien du 21 au 28 août dernier à Ottawa. En effet, Daniel Boucher de Saint-Boniface et Rhéal Cénérini de Saint-Norbert faisaient partie de la délégation qui devait assurer une représentation plus complète de la société canadienne.

Ces jeunes du Manitoba furent choisis par le Conseil Jeunesse Provincial pour présenter le point de vue des jeunes Canadiens français sur des sujets d'actualités normalement discutés par les parlementaires. Au préalable, ils furent accueillis à Ottawa par la Fédération des jeunes Canadiens français, qui leur assurait une formation préparatoire à l'événement.

La présence des jeunes Canadiens français s'est surtout fait remarquer lors du comité d'étude visant à modifier la Loi constitutionnelle de 1982, ainsi que lors du débat en Chambre. En terme de modification à ce projet de résolution, ils ont réussi à faire reconnaître à leurs collègues que toutes les provinces canadiennes se devaient d'être bilingues.

Quoique le projet de loi devant modifier l'entente constitutionnelle de 1982 ne fut pas accepté dans son entier, les jeunes furent très satisfaits de leur implication dans ce débat

LES PETITES ANNONCES

Nom .... Téléphone ....

Adresse .... Code postal ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2 - Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3 - Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone.
4 - Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas.
5 - Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface



BRAV
CLUB LA V





50¢
NEVADA CLUB
EACH RECEIVES $50.00
EACH RECEIVES $25.00
4 WINNERS
EACH RECEIVES $10.00
4 WINNERS
EACH RECEIVES $5.00
EACH RECEIVES $1.00
VOID IF UNCOVERED


O AU
RENDRYE

L'importance de la conférence des évêques catholiques du Canada

1) La Conférence des évêques catholiques du Canada, qu'est-ce que c'est?

- C'est l'association nationale des 129 évêques catholiques canadiens; votre évêque en est donc membre. Elle a pour but d'assurer le progrès et la coordination de l'activité catholique au Canada. Parmi ces évêques, on compte 72 évêques résidentiels et 22 auxiliaires. Les 35 autres sont retraités.

2) Le travail à la Conférence

La CECC
- fait de la recherche et publie des études, des messages et des sondages dans les domaines spirituel, social, familial et ceux qui touchent de près à la vie de l'Église catholique du Canada;
- collabore avec le Saint-Siège et les autres conférences épiscopales sur des sujets propres à l'Église universelle;
- sert d'intermédiaire entre l'épiscopat canadien et les organismes religieux à caractère national et international;
- travaille en collaboration avec les quatres régions pastorales du Canada soit l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest;
- coopère avec les autres Églises chrétiennes du Canada sur divers projets inter-Eglises;
- collabore avec les autorités gouvernementales du pays sur des sujets d'intérêt commun.

Pour accomplir ce travail, les évêques peuvent compter sur une **Équipe pastorale** composée d'évêques et de directeurs de la CECC Ils sont de plus assistés par **13 Commissions épiscopales** qui travaillent dans les domaines suivants: affaires sociales, clergé, communications sociales, droit canon, éducation chrétienne, laïcat, liturgie, migrations et tourisme, missions, non-croyants, oecuménisme, religieux et théologie.

Deux **Secrétaires généraux** coordonnent quant à eux les activités et l'information de la Conférence par l'entremise d'un **Secrétariat bilingue** situé à Ottawa.

3) Pourquoi une telle association?

Parce que les évêques ressentent le besoin de travailler ensemble, de mettre en commun leurs expériences et d'exercer un leadership pastoral et spirituel de façon collégiale à la suggestion même du Concile Vatican II.

4) Des actions concrètes

Activités et prises de position relativement à la justice sociale, aux droits humains, aux réfugiés et à l'immigration; publications liturgiques, publication d'un dépliant sur Jésus-Christ; publication prochaine d'un document de travail élaboré sur **"La parentalité responsable"**; préparation d'une série de fascicules sur le divorce, les familles monoparentales; les unions libres, l'éducation sexuelle, etc.; production de dossiers de promotion sur la famille (publicité à la radio, à la télévision, brochure populaire, affiche murales, etc.).

5) Soyons solidaires

Comme on peut le constater les évêques canadiens sont très actifs. Encourageons-les donc dans leurs activités et leur service pastoral, en les supportant spirituellement et financièrement dans leurs projets pastoraux à l'échelle nationale et internationale. Montrons leur notre solidarité.

Carrés à l'orange: un complément délicieux au menu du déjeuner

250 ml (1 tasse) de farine tous usages
5 ml (1. c. à thé) de poudre à pâte
2 ml (1/2 c. à thé) de sel
125 ml (1/2 tasse) de beurre
150 ml (2/3 de tasse) de sucre cristallisé
2 oeufs
30 ml (2 c. à soupe) d'eau
10 ml (2 c. à thé) de zeste d'orange râpé
375 ml (1 1/2 tasse) de corn flakes finement émiettés

1. Mélangez la farine, la poudre à pâte et le sel en les remuant; mettez de côté.

2. Mettez le beurre et le sucre en crème. Ajoutez les oeufs, l'eau, le zeste d'orange et les corn flakes émiettés; bien battre

3. Ajoutez le mélange à base de farine en remuant, jusqu'à ce que tous les ingrédients commencent à se mélanger. Versez dans une platine carrée (8 pouces) de 2 l. préalablement graissée, et faites cuire au four à 180°C (350°F) pendant 30-35 minutes, ou jusqu'à cuisson complète.

4. Refroidissez et agrémentez d'un glaçage fait de fromage à la crème et de miel si vous le désirez. Découpez en carrés avant de servir.

Donne 16 carrés de 5 cm (2 pouces)

GLAÇAGE

125 g de fromage à la crème
30 ml (2 c. à soupe) de miel

1. Battez le fromage jusqu'à obtention d'une consistance crémeuse. Ajoutez le miel et battez jusqu'à ce que le mélange soit lisse et onctueux.



Un nouveau centre de ressource

Un bureau satellite du "Centre de Ressource de l'enfant et de la famille", a ouvert ses portes à Saint-Jean-Baptiste afin de desservir notre localité et les paroisses environnantes.

Qu'est-ce que ce centre? C'est un centre informel qui offre des programmes communautaires, éducationnels ainsi que des services aux enfants, aux adultes et aux familles. L'accent est placé sur la prévention. On est là pour vous écouter, vous donner autant d'informations qu'on peut et vous référer à qui de droit au besoin.

Le centre offre aussi l'information sur le développement de l'enfant, la vie familiale, ainsi que des références aux programmes communautaires appropriés. Les services de counselling pour les enfants et la famille à court terme ou à long terme sont aussi disponibles

Ces services gratis et confidentiels sont sous la responsabilité d'un travailleur social professionnel. Mme Lukowyz, bilingue, en est maintenant la directrice.

Le bureau est situé dans l'ancienne clinique et sera ouvert tous les mercredis. C'est à vous d'en profiter! Bienvenue aux jeunes, qui semblent être persuadés que personne ne les comprend. Vous rencontrerez des amis qui sauront essayer de vous comprendre et qui, au fond, entendront de vous ce qu'ils ont entendu de mille et une personnes avant vous. Mais qu'importe, votre problème à vous est bien personnel, et de savoir que quelqu'un va vous prendre au sérieux semble déjà soulager votre cas et vous invite à venir et à ne pas attendre qu'un problème, si petit soit-il aujourd'hui se transforme en catastrophe pour toute une vie s'il n'est pas réglé à temps.

L'année des vieillards

Le Mouvement des femmes chrétiennes de Saint-Joseph, tenait son assemblée annuelle le 10 septembre. La présidente, Mme Claudette Rémillard, a fait un résumé des assemblées tenues durant l'année, avec une parenthèse sur "l'année des vieillards", pour nous inviter à ne pas oublier ces êtres chers qui ont pour la plupart "trimés" dur toute leur vie et qui attendent maintenant de nous un peu de reconnaissance en allant aussi souvent qu'on le peut les visiter, jaser, les écouter; en somme, fraterniser avec eux.

À Mme Marie-Marthe Damphouse, nous avons adressé nos sincères remerciements pour son beau travail en tant que secrétaire-trésorière du mouvement pour ses 3 ans de travail.

Mme Georgette Houle, accepta d'être le nouveau membre du Comité de l'exécutif

Nous espérons encore cette année qu'un grand nombre de membres se feront un devoir d'assister aux assemblées, afin que lorsqu'on devra leur tendre la main pour solliciter leurs services, elles soient bien disposées à le faire, étant bien à l'aise et au courant de ce qui se passe.

Et quel meilleur passage de Maurice Champagne Gilbert, tiré de "La Famille Chrétienne, pour clore notre assemblée. "Je crois qu'une famille ne peut se développer de façon harmonieuse que si elle est ouverte à la communauté environnante"

Marie SARRASIN

REMERCIEMENTS

À l'occasion du jubilé d'or d'Albert et Hortense Gobeil une messe d'action de grace fut dite en l'Eglise de Saint-Malo, Manitoba le 28 août à 16h par M. le curé. Les servants étaient Daniel Gobeil,petit-neveu,et Robert Gobeil exécuta de magnifiques cantiques appropriés à la circonstance, le tout fut accompagné à l'orgue par Mme Hélène Arpin.

Ensuite on se rendit à Saint-Pierre au Centre récréatif pour la fête sociale, avec un magnifique souper préparé par Mme Florence Preteau, et une soirée dansante (musique par Bretecher).

Nous, les jubilaires, M. et Mme Albert Gobeil désirent remercier sincèrement des douze enfants de la famille qui ont su si bien organiser cette fête de 50e anniversaire de mariage, et aussi remercier sincèrement les parents et amis qui sont venus rehausser la fête par leur présence, leurs cadeaux ou leurs bons voeux. Un gros merci à tous.

M. et Mme Albert Gobeil
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

avis de decision

Décision CRTC 82-749 Westman Media Cooperative Ltd Birtle, Boissevain, Brandon, Carberry, Dauphin, Deloraine, Gilbert Plains, Gladstone, Grandview, Killarney, Melita, Minnedosa, Neepawa, Rivers, Roblin , Russell, Souris, Sainte-Rose-du-Lac, Swan River et Virden (Man). À l'audience publique tenue à Winnipeg le 20 avril 1982, le Conseil a reporté l'audience relative aux demandes présentées par la Westman Media Cooperative Limited en vue de renouveler les licences de télédistribution des localités susmentionnées, ceci afin de permettre a la titulaire d'ajouter au dossier les nouveaux documents sur lesquels elle a fondé son exposé à l'audience publique. Ces demandes sont maintenant inscrites à l'audience publique qui débutera le 25 octobre 1982 à Winnipeg. Le Conseil renouvelle les licences actuelles, qui expireront le 30 septembre 1982, pour un nouveau mandat de 6 mois, soit jusqu'au 31 mars 1982, aux mêmes conditions de licence, afin de pouvoir terminer l'audience portant sur ces demandes et de rendre une décision à leur sujet

Canadä

ATTENTION

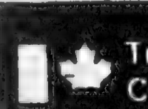
AVIS AUX AMATEURS

Vous changez de domicile et vous voulez toujours recevoir **LA LIBERTÉ**?

Rien de plus simple! Envoyez nous par écrit votre **nouvelle** et **ancienne** adresse.

N'oubliez pas votre code postal.SVP ne téléphonez plus! pour un changement d'adresse. Écrivez à:

LA LIBERTE
CP 96
R2H 3B4



Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES en vue du projet indiqué plus bas, adressées au gestionnaire de district, finances et administrations, Travaux Publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba R3C 1B2, téléphone No (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à l'heure et la date de clôture mentionnées.

Projet No 038105 - Churchill, Manitoba
Edifice fédéral
Facilités des handicapés physiques

Date de clôture: **11h30 a.m. (HCA) 24 septembre 1982**

Dépôt: nul

Les documents relatifs à ces projet peuvent être obtenus 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être examinés aux bureaux de Winnipeg de l'Association des entrepreneurs en construction.

Renseignements additionnels: Z. Ikotin, gestionnaire de projet,téléphone No (204) 949-4910.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä



Conseil de la radiodiffusion et des telecommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Westman Media Cooperative Ltd., Birtle, Boissevain, Brandon, Carberry, Dauphin, Deloraine, Gilbert Plains, Gladstone, Grandview, Killarney, Melita, Minnedosa, Neepawa, Rivers, Robin, Russell, Souris, Sainte-Rose-du-Lac, Swan River et Virden (Man).À l'audience publique tenue à Winnipeg le 20 avril 1982, le Conseil a reporté l'audience relative aux demandes présentées par la Westman Media Cooperative Ltd. en vue de renouveler les licences de l'entreprise de réception de radiodiffusion des localités susmentionnées, cela afin de permettre à la titulaire d'ajouter au dossier les nouveaux documents dont il avait été question au moment de son exposé oral à l'audience publique. Puisque les documents en question sont maintenant déposés par la titulaire et servis par elle aux intervenants, le Conseil anonce qu'il est prêt à poursuivre l'audition des demandes de renouvellement de la Westman Media Cooperative Ltd. L'audition de ces demandes se fera dans le cadre de l'audience publique qui se tiendra à Winnipeg à compter du 25 oct. 1982 à l'hôtel Fort Gary 222, av. Broadway, Winnipeg, (Man.). Prière de noter que le Conseil acceptera aussi de la part de ceux qui furent considérés comme intervenants a l'audience du 20 avril 1982 tenue à Winnipeg, des commentaires additionnels sur la nouvelle documentation soumise par la requérante. **La date limite de soumission de ces commentaires additionnels, sera le 5 oct. 1982.** Les commentaires additionnels doivent être soumis, par courrier recommandé ou par messager, à la requérante (Westman Media Cooperative Ltd. 909-24ième rue, Brandon (Man.) R7A 6A3) de même qu'au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, avec preuve de signification. (PN-85)

Canadä



Conseil de la radiodiffusion et des telecommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Demandes de majoration des tarifs des entreprises de câblodiffusion: Dans le discours sur le budget du 28 juin 1982 et aussi par la suite, le Gouvernement du Canada a demandé aux organismes de réglementation assujettis à la juridiction fédérale de respecter les directives budgétaires limitant les majorations tarifaires qu'ils réglementent à 6% et à 5% sur une période de deux ans, sauf pour des circonstances exceptionnelles. Au moment de la déclaration sur le budget, le Conseil avait déjà reçu des demandes de majorations tarifaires qui avaient été étudiées en audience publique ou traitées par avis public et pour lesquelles aucune décision n'avait été rendue. Depuis lors, un bon nombre de ces requérantes ont soumis des requêtes demandant au Conseil de limiter les majorations tarifaires à 6% et à 5% sur une période de deux ans, conformément aux directives du Gouvernement en matière de prix. Le Conseil publie actuellement des décisions relativement à ces demandes. Le Gouvernement a déclaré dans le discours sur le budget qu'il examinerait les décisions en matière de prix rendues par les organismes de réglementation assujettis à la juridiction fédérale, et qu'il prendrait les mesures nécessaires lorsque les majorations exceptionnelles ne peuvent être justifiées. Les requérantes qui soumettent des demandes de majorations tarifaires doivent se rappeler que l'article 23 de la Loi sur la radiodiffusion confère au gouverneur en conseil le pouvoir d'annuler ou de renvoyer de nouveau au Conseil toute décision relative à une modification de licence. Il s'ensuit que les titulaires de licences doivent non seulement justifier leurs projets de majorations tarifaires à la lumière des critères du Conseil qui sont déjà établis mais aussi tenir compte des directives du Gouvernement relativement aux majorations tarifaires qu'ils proposent (PN-86).

Canadä

À la rencontre de Marie-Anna

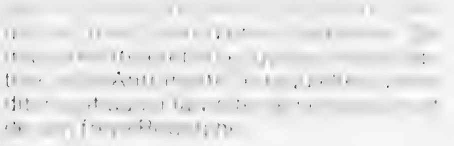
(3e et dernière partie)

La bougeotte est une caractéristique de Marie-Anna Roy. Je ne saurais dire le nombre de patelins qu'elle a connus, dans l'Ouest; et depuis sa retraite elle a eu des itinéraires fournis, du Canada à la vieille Europe.

Elle avait donc débuté comme enseignante dans les petites écoles des environs de Saint-Alphonse, on l'a dit. Elle passe ensuite à Dollard, en Saskatchewan, et comme c'est la guerre (1914-18), elle s'inscrit à un stage d'infirmière à Régina. Elle reprend bientôt la vie rustique, et c'est dans le nord de l'Alberta que va se dérouler le majeure partie de sa carrière d'institutrice-fermière. Un élément qui détermine cette "vocation" et qu'elle m'a souligné, c'est que les communautés religieuses prenaient la place dans les colonies avantagées, tandis que les maîtresses solitaires, n'ayant pas le choix, allaient aux confins du territoire, dans les milieux plus démunis.

Autre interlude

À Morinville, en 1917, elle se fait bâtir une cabane par un vieil homme qu'elle aide de ses mains. Un autre interlude, en 1919: elle s'essaie dans un emploi de bureau à Montréal. Mais le pays de la rivière la Paix allait la reprendre pour de bon. Entre temps, elle perfectionne ses qualifications et obtient



Dans ses mémoires, Marie-Anna n'est pas tendre pour ce frère puîné qui, dans sa jeunesse, multipliait les frasques. Entre divers métiers, plus tard, il a travaillé sur la terre même de Marie-Anna. Il est donc entré, de gré ou de force, dans l'album de l'auteur. S'inspirant d'une chanson bretonne qu'il fredonnait, enfant, elle l'appelle "le dernier fieu" (fils). Elle lui a voué une indulgence et une affection qui ne se sont pas démenties, jusqu'à sa mort à Vancouver en 1971.

Son récit intitulé "Valcourt ou la dernière étape", publié à compte d'auteur en 1958, est aussi un document, dit-elle, car il décrit ses expériences albertaines. Marie-Anna me parle des critiques que lui ont valu cet ouvrage, de la part d'esprits mesquins qui y ont décelé des scènes et des propos irrespectueux, pourtant bien vécus. On n'a pas rendu justice à cette oeuvre pleine d'observations; le langage en est plutôt soigné, et la narration bien retenue, à tout prendre. On y trouve des pages - uniques dans notre littérature - sur la vie des colons ou aventuriers célibataires; les "bacheleurs"!

Le feu avait pris



sol, ils ont éteint le feu qui courait sur moi". Elle s'était infligé des brûlures qui la forcèrent à s'hospitaliser.



Une photo de famille comme on en prenait il y a 70 ans. Léon Roy et Mélina Landry entourés de leurs enfants en 1912. Marie-Anna est dans la rangée, debout, au centre.

La misère noire

Après cela, elle se mit à travailler dans son homestead de Tangent, pratiquant le défrichage et l'élevage. Une longue lettre citée dans le "Miroir du passé" (p. 178-181) décrit sa vie d'alors. Par exemple: "Chaque jour je scie et je fends du bois. C'est dur et fatigant, mais

de Toutes-Aides, à laquelle elle allait consacrer une autre publication.

. . .

Un sorte de légende entoure le nom de Marie-Anna Roy dans certains milieux. Excentrique? Certes, mais on peut être excentrique et attachant; et utile aussi. Et elle a montré un sens pratique, justement, peu commun

Bien en avance sur les mouvements féministes, elle n'avait pas besoin de

Saint-Léon

La moisson est abondante

La moisson est sur le point d'être complétée. Oui, déjà! Après un bel été sans orage dévastateur, avec des pluies suffisantes pour produire une très bonne récolte, on ne pouvait demander mieux.

Mais le gel prématuré du 26 août dernier a fait des dommages encore inestimés dans les récoltes non-rendues à maturité et dans les récoltes tardives, tel le sarrasin. C'est lorsque le grain sera livré aux élévateurs que la baisse de qualité sera estimée et que les prix seront évalués en conséquence.

Les beaux jours chauds et secs de la semaine dernière ont bien aidé à sécher le grain en andain et ainsi à hâter la moisson.

Le souper paroissial approche

Les dames sont organisées pour la préparation du souper annuel du 26 septembre. C'est beaucoup de travail qu'une telle entreprise, mais l'effort en vaut la peine. La coopération que tous (pas seulement les femmes) y mettent maintient l'esprit communautaire.

Puisque cela fait 38 ans que le repas annuel a lieu, on peut bien dire que c'est une tradition à Saint-Léon! Donc bienvenue à tous, le dimanche 26 septembre de 16h30 à 20h00, pour déguster un bon souper!.

À l'école

Les classes ont repris le 7 septembre. Nos enfants seront bien dirigés encore cette année par M. Gilles Laurent, assisté de 3 nouveaux professeurs: Sr Thérèse Champagne, qui enseignera aux 5e et 6e années; Mlle Monique De Villiers (de Lotbinière) qui enseignera aux 3e et 4e années; et Mme Marie Dacquay qui se charge des 1ère et 2e années.

Et déjà, dimanche le 12 septembre les étudiants des 6e 7e et 8e années (et quelques autres) se rendaient au Planetarium à Winnipeg pour profiter d'une présentation spéciale: un mini-cours d'astronomie pour mieux comprendre les merveilles du firmament le soir, ceci en relation avec les programme de science.

Katimavik

Notre paroisse est un des endroits francophones choisis pour recevoir un goupe de jeunes de Katimavik. Ils arrivent le 15 septembre est seront logés dans une maison mobile installée spécialement pour eux. Ils seront 12 à partager nos travaux, nos loisirs, et à connaître nos manières de vivre, nos façons de faire les choses.

Marie C. LABOSSIÈRE

Sessions de préparation au mariage

Des sessions de préparation au mariage seront offerts à l'intention des couples qui veulent célébrer leur mariage à l'Eglise.

On vous offre à votre choix 4 fins de semaine comme suit:
les 1, 2 et 3 octobre 1982
les 26, 27 et 28 novembre 1982,
les 21, 22 et 23 janvier 1983,
les 22, 23 et 24 avril 1983

Renseignements et inscriptions auprès de Louise ou Gabriel Lambert au No 1-878-2548 ou au 233-4117 les lundis ou jeudis soir entre 18h00 et 21h00.

Quelques dates à retenir

Le service régulier de la célébration eucharistique du Jour du Seigneur reprendra à la chapelle St-Louis à partir du 19 septembre.

La **VILLA MARIA** offrira aux dames d'expression française des retraites en français aux fins de semaines comme suit:
22 au 24 octobre et 29 au 31 octobre

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à: Villa Maria, 100, Place Villa Maria, Saint-Norbert, Man., R3V 1A9 - Téléphone: 269-2114.

Initation

Un cours d'initiation à la relation pastorale, cours non accrédité, sera offert aux personnes **désireuses de comprendre**, d'approfondir le sens de la relation pastorale et augmenter la confiance du pasteur affecté au soin pastoral

Il y aura de l'enseignement didactique, étude de cas apportés par l'étudiant, et l'opportunité d'évaluer l'expérience vécue. Ce cours est pratique et requiert la participation active de chaque étudiant.

Temps: 19h à 21h30
Douze jeudis du 30 septembre au 16 décembre: 12x2 1/2 = 30 heures
Endroit: L'institut d'éducation pastorale de Saint-Boniface 207-351, avenue Taché
Coût: 30$
Superviseur: Gilbert Gariépy, ptre

Bienheureuse Marie-Rose Durocher



C'est le samedi 18 septembre prochain que se célébrera la Béatification de Mère Marie-Rose en la Cathédrale de Saint-Boniface. À cette occasion il y aura une messe d'action de grâce à 13h30, suivie d'une réception. Cette célébration se déroulera en français.

Mercredi 6 octobre, à 19h30, en la Cathédrale St. Mary's, Winnipeg, la même célébration se déroulera en anglais.

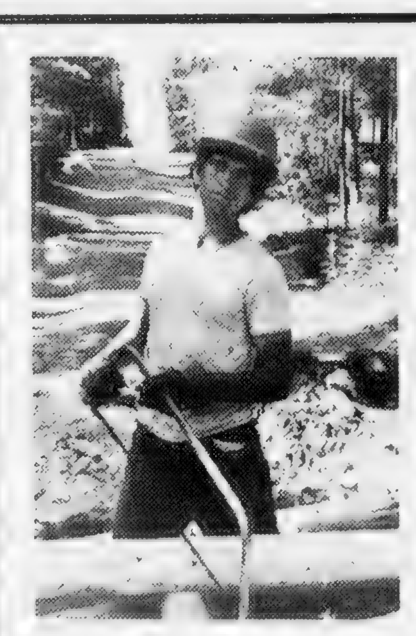
Les Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie invitent tous les amis de Mère Marie-Rose ainsi que leurs anciennes élèves, leurs parents et toutes les personnes intéressées à venir fêter avec elles leur fondatrice soit à l'une ou l'autre de ces célébrations.

Le carnet des professionnels est en page 22

Le développement communautaire, c'est quoi?

L'an dernier, ce fut par exemple:

- **l'amélioration des installations portuaires de pêche de Percé (Québec);**
- **la construction d'un séchoir expérimental à La Pocatière (Québec) pour étudier l'énergie solaire;**
- **la rénovation d'un immeuble qui servira de centre éducatif à la réserve John D'Or (Alberta);**
- **le parachèvement d'un centre communautaire à Saint-Louis (Île-du-Prince-Édouard).**





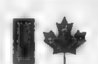


Cette année, ça veut dire des emplois pour plus de 48,000 Canadiens

[illegible]

S[illegible] milieu communautaire, créera de l'emploi permanent pour trois de vos concitoyens ou plus, parlez-en à votre Centre d'Emploi du Canada. Les formulaires de demande et autres documents d'information sur le programme sont disponibles pour les associations établies, les coopératives ou les organisations philanthropiques qui sont désireuses de parrainer des projets et qui possèdent l'expérience de l'organisation et de la coordination de programmes de développement communautaire du genre des P.D.C.C. La création d'emplois constitue un important volet du [illegible] "6 & 5" mis de l'avant par le Gouvernement fédéral

Indiquez-nous ce que le développement communautaire peut signifier pour votre milieu, les personnes qui y vivent et y travaillent. **Les demandes doivent être présentées d'ici le 30 septembre 1982, inclusivement.**



Emploi et Immigration Canada   Employment and Immigration Canada

Canada

horaire de cbwft



SAMEDI

18 SEPTEMBRE

7:25 OUVERTURE ET HORAIRE
SAMEDI-JEUNES
7:30 OUM, LE DAUPHIN BLANC
Début Dessins animés
7:45 GRANGALLO ET PETITRO
Début Dessins animés
8:00 CAPITAINE CAVERNE
8:30 COURTS MÉTRAGES
Les Aventures de M. Parapluie. Film d'animation. L'Anniversaire
9:00 BELLE ET SÉBASTIEN
Début. Le Monstre des Pyrénées
9:30 CANDY
L'Anniversaire
10:00 LES AVENTURES DE VIRULYSSE
10:30 NIC ET PIC
11:00 FILMS D'ART
Max Bill.. Documentaire réalisé p[illegible]e Gisling
12:00 LA TERRE DES MILLE [illegible]
[illegible] sous la loupe.
12:30 BASE-BALL DES EXPOS
D[illegible] Olympique de Montréal. [illegible]re les Cubs de Chicago [illegible]pos.
[illegible] PLUIE:
[illegible]FIL
[illegible] porte
[illegible]ATELLE
[illegible]
[illegible]COURSE AUTOUR DU
[illegible]
[illegible]ÉLÉJOURNAL
[illegible] SUR BLANC
[illegible]MONDE MERVEILLEUX
[illegible]Y
[illegible]ÉMA
[illegible]TÉLÉJOURNAL
[illegible]VELLES DU SPORT
[illegible]MA
[illegible]E-NUIT

DIMANCHE

[illegible] SEPTEMBRE

[illegible]VERTURE ET HORAIRE
8:00 [illegible]OQUET, BELLES OREILLES
8:30 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
9:00 LES NOUVELLES
AVENTURES DE POPEYE
9:30 KLIMBO
9:45 SI TOUS LES GENS DU MONDE...
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 LA SEMAINE VERTE
12:00 LA TERRE DES MILLE COLÈRES
12:30 FOOTBALL CANADIEN
Du stade Yvor Wynne de Hamilton match entre les Eskimos d'Edmonton et les Tiger Cats
15:00 HEBDO-DIMANCHE
16:00 SECOND REGARD
17:00 LE TÉLÉJOURNAL
17:05 SCIENCE-RÉALITÉ
17:30 LE TEMPS PASSÉ
18:00 MÉTRO-BOULOT-DODO STC
18:30 LES BEAUX DIMANCHES
Serge Lama au Palais des Congrès
19:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lectrice: Louise Arcand
19:50 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grands Esprits.
20:50 LES BEAUX DIMANCHES
Huit jours À coeur Joie.
21:50 SPORT-DIMANCHE
22:05 PRÉSENTATION DU CINÉ-CLUB
Anim.: Richard Gay
22:10 CINÉ-CLUB

LUNDI

20 SEPTEMBRE

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 EN MOUVEMENT
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 RIEN QUE POUR VOUS
[illegible]
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11:30 LE CLUB DES CINQ
11:55 ANGIE
12:23 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 AU JEU
17:00 LA FEMME BIONIQUE
Sauvetage à Costa Brava
18:00 CE SOIR
18:30 TERRE HUMAINE STC
19:00 TÉLÉ-SÉLECTION
21:00 LAPRADE POP
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
National, régional, et sports
22:10 RENCONTRES
22:40 LES JORDACHE

*Nous vous prions de noter que **notre horaire est soumis à changements** en raison des retransmissions des matchs de hockey et de base-ball. Pour de plus amples informations téléphonez au No 775-8351 pendant les heures de bureau et au 783-8028 après 17h.*

MARDI

21 SEPTEMBRE

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 EN MOUVEMENT
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 DE BIEN BELLES CHOSES
De Trois Rivières.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 PICOTINE
11:55 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12:23 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BO[illegible]
13:30 AU JOUR LE [illegible]R
14:30 CINÉMA
16:00 BOBINO
16:30 EDGAR ALLAN, DÉTECTIVE STC
La Femme de 6000 volts.
17:00 GRIZZLY ADAMS
Une pénible mission
18:00 CE SOIR
18 30 LES GIROUETTES STC
19:00 LA BONNE AVENTURE STC
19:30 DU TAC AU TAC
Téléroman
20:00 REFLEXIONS
En provenance de Moncton
20:30 PREMIÈRE PAGE
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
National, régional et sports
22:10 LA BELLE ÉPOQUE DES BEATLES
Les images les plus rares sélectionnées sur les Beatles, de 1961 à 1968.Prod. Rodan Films
23:45 CINÉMA

MERCREDI

22 SEPTEMBRE

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 EN MOUVEMENT
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 LES ENFANTS DU 47A
11:55 BIZARRE, BIZZARRE
12:23 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
16:00 BOBINO
16:30 IL ETAIT UNE FOIS L ESPACE STC
[illegible]
17:00 LES PIERRAFEU
17:30 DANIEL BERTOLINO. L'EXPLORATION ET VOUS STC
18:00 CE SOIR
18:30 PILE OU FACE
19:00 BASE-BALL DES EXPOS
Du stade Olympique de Montréal match entre les Phillies de Philadelphie et les Expos,. Comm. Raymond Lebrun.
EN CAS DE PLUIE
19:00 CINÉ-SOLEIL
Bons baisers de Hong Kong
ET
L'École du Cirque de Moscou
OU
Éric Tabarly et les autres
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
National, régional et sports
22:10 MOI, CLAUDE, EMPEREUR
23:10 CINÉMA

Le Voyage de Selim. drame de moeurs réalisé par Regina Martial, avec Evelyne Didi, Claude Bouchery et Daniele Ayme.

JEUDI

23 SEPTEMBRE

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 EN MOUVEMENT
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 LES ATELIERS STC
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11:55 LA ROUTE DE L'AMITIÉ
12:23 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
14:30 CINÉMA
Un grand timide (Girl Shy). Comédie réalisée par Fred Newmeyer avec Harold Lloyd et Carlton Griffin.
16:00 BOBINO
16:30 POP-CITROUILLE
17:00 TÉLÉ-5
Les Mystères de Paris (2e de 6).
18:00 CE SOIR
Nouvelles régionales, nationales, [illegible]
18:30 MONSIEUR LE MINISTRE STC.
[illegible] qu'un fils de ministre prenne de la drogue?
19:00 LES GRANDS FILS
21:00 LE TEMPS DES CHOIX
Début Émission scientifique qui traite des choix que la société devra faire pour assurer son avenie énergétique.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
21:00 NOUVELLES DU SPORT
22:10 CINÉMA

VENDREDI

24 SEPTEMBRE

9:10 OUVERTURE ET HORAIRE
9:15 EN MOUVEMENT
9:30 À TIRE D'AILE
9:45 TAPE-TAMBOUR
10:00 PASSE-PARTOUT
10:30 MOI AUSSI, JE PARLE FRANÇAIS
Début L'Acadie. Int.: Antonine Maillet, Anselme Chiasson, Viola Léger et Charlotte Cormier. L'Acadie est une terre francophone sans délimitation territoriale
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
11:30 DU NEUF AU ZOO
11:55 VIVRA SA VIE
Anim.: Jacques Languirand
12:23 LE TÉLÉJOURNAL
12:30 ALLÔ BOU BOU
13:30 AU JOUR LE JOUR
14:30 TÉLÉ-FEUILLETON
La Vie de Marianne. Drame réalisé par Pierre Cardinal, d'après un roman de Marivaux, avec Nathalie Juvet, M. Ribowska et Colette Berge (2e de 6)
15:30 WOODY LE PIC
16:00 BOBINO
16:30 BOF ET COMPAGNIE
17:00 HISTOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI
Duels (2e de 7) Winnetou et Tashunko chevauchent de concert. Au bruit de plusieurs coups de fe[illegible] les deux cavaliers se dirigent [illegible] un ravin au fond duque[illegible] [illegible]
18:00 CE SOIR
N[illegible] sports
18:30 TELE-POINT
Magazine d'information [illegible] Réal. R. Simoens
19:00 GÉNIES EN HERBE
19:30 HORS SÉRIE
Maîtres et valets (Upstairs Downstairs). Nous ne sommes que des humains, Virgina Hamilton a de graves ennuis, Son fils doit passer en cour martiale
20.30 REPÈRES
Magazine d'information animé par Gérard-Marie Boivin et Aline Desjardins.
21:30 LE TÉLÉJOURNAL
National, régional et sports
21:10 CINÉMA
23:30 CINÉ-NUIT

SAMEDI

19:00 (5) "LES DENTS DE LA MER- 2e PARTIE" (Jaws II), E.-U. 1978. Drame de J. Szwarc avec Roy Scheider, Lorraine Gary et Murray Hamilton. - Un chef de police fait face à un requin qui fait des ravages dans les eaux avoisinant une station balnéaire. - Suite peu inventive de "Jaws". Mise en scène plutôt mécanique. Quelques moments de tension. Interprétation acceptable. -A

22:05 (5) "LA COURSE À LA VERITÉ" (The Outsider), E.-U. 1967. Drame policier de M Ritchie avec Darren McGavin, Shirley Knight et Edmond O'Brien. - Un détective privé aux méthodes peu orthodoxes doit se disculper d'une accusation de meurtre. - Mise en scène nerveuse. Intrigue assez confuse. Bons interprètes. Film tourné pour la télévision

23:45 (5) "L'HOMME DE MA VIE", It. 1952 Mélodrame de G. Lefranc avec Madeleine Robinson. Jeanne Moreau et Henri Vilbert - Les tribulations d'une ancienne prostituée qui a caché son passé à sa fille. - Très mélo. Réalisation assez soignée. Interprètes de valeur

DIMANCHE

22:05 CINÉ-NUIT (3) "QUATORZE JUILLET" Fr. 1933. Comédie sentimentale de R. Clair avec Anna-bella, Georges Rigaud et Raymond Cordy. - L'amour de deux jeunes gens traverse quelques épreuves en un jour de fête populaire. - Propos et situations pittoresques. Mise en scène légère et bien rythmée. Touches poétiques. Interprétation - sympathique.

LUNDI

14:30 (4) "VOYAGES AVEC MA TANTE" (Travewls with My Aunt), G.-B. 1972. Comédie policière de G. Cukor avec Maggie Smith. Alec McCowen et Lou Gossett - A l'enterrement de sa mère, un austère comptable londonien fait la connaissance d'une tante qui l'entraîne dans une folle aventure. - Adaptation divertissante d'un roman de Graham Greene. Mélange d'élégance et de fantaisie Interprétation savoureuse de M. Smith

19:00 TÉLÉ-SÉLECTION - (5) "L'HOMME EN COLÈRE", Fr. 1979. Drame policier de C Pinoteau avec Lino Ventura, Angie Dickinson et Laurent Malet. - Un ancien pilote de ligne recherche au Canada son fils apparemment mêlé à des trafics douteux. - Histoire classique de chasse à l'homme. Mise en scène artificielle. Interprétation solide de L. Ventura - A

MARDI

14:30 (5) "LA PETITE ORPHELINE" (A Girl Names Sooner). E.-U. 1975. Drame psychologique de D. Mann avec Lee Rémick, Cloris Leachman et Susan Deer. - Un couple sans enfant veut adopter une fillette élevée misérablement par une vieille dame. - Tendances mélodramatiques. Mise en scène assez soignée. Passages prenants. Interprétation valable. Film tourné pour la télévision - A

23:45 (4) "L'ORGANISATION" (The Organization), E.-U. 1971 Drame policier de D. Medford avec Sidney Poitier, Gerald S. O'Laughlin et Sheree North. - Aidé par un groupe clandestin, un officier de police enquête sur le meurtre d'un trafiquant de drogue. - Mise en scène efficace. Dimensions sociales bien évoquées. Interprètes habilement dirigés

MERCREDI

23:10 FIN DE SOIRÉE - VOIR HORAIRE

JEUDI

19:00 GRANDS FILMS (3) "CARRIE", E.-U 1976. Drame fantastique de B. De Palma avec Sissy Spacek, Piper Laurie et Betty Buckley - Victime d'une cruelle plaisanterie, une adolescente utilise ses dons de télékinésie pour une horrible vengeance. - Présentation intéressante de phénomènes métapsychiques. Suspense bien ménagé. Trucages réussis, S. Spacek excellente dans le rôle-titre.

22:10 (4) "CHARLIE ET SES DEUX NÉNETTES", Fr. 1973. Comédie de moeurs de J Séria avec Serge Sauvion, Jeanne Goupil et Nathalie Drivet. - Un homme près de la quarantaine rencontre deux jeunes filles qui le convainquent de reprendre son ancienne occupation de vendeur et s'offrent à l'assister - Chronique s'attachant à des gens modestes Technique sûre. Personnages sympathiques Rythme détendu. Interprétation naturelle.

VENDREDI

22:10 (3) "DEUX HOMMES EN FUITE" (Figures in a Landscape), G.-B. 1970. Drame de J. Losey avec Robert Shaw et Malcolm McDowell. - Les mains liées par des menottes, deux hommes s'enfuient à travers la campagne pousuivis par un hélicoptère. - Sorte de parabole sur le pouvoir et la liberté. Paysages admirables habilement utilisés. Interprétation convaincue.

23:30 (3) "MAHLER", G.-B. 1974. Drame biographique de K. Russell avec Robert Powell, Georgina Hale et Richard Morant. - En 1911, après une tournée américaine, le compositeur Gustav Mahler, malade, évoque en pensée quelques étapes de sa vie. - Extraits musicaux judicieusement choisis. Evocation du passé mêlée à des phantasmes imaginaires. Oeuvre complexe. Interprètes de talent.

REMARQUE

L'explication et les côtes ont été établies par l'Office des Communications sociales.

Les chiffres placés avant le titre indiquent la valeur artistique du film: (1) chef d'oeuvre; (2) Remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre

A la fin du texte, les lettres indiquent la convenance pour les jeunes: E - Enfants; A- Adolescents



LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LL.B.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay, Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay, BA,LLB
Rémi C. Smith, LLB
807 Centennial House
310 Broadway et Donald, Winnipeg
TÉL.: 957-0540 R3C 0S6

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE & TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.
Raymond Desrochers, C.A.

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1053, AUTUMNWOOD
AUTOPAC - TÉL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

ELW
ASSURANCES HYPOTHÈQUES
IMMEUBLES ÉVALUATIONS
Ernst, Liddle & Wolfe Ltd
210-387, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba R3C 0V5

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
118, rue Marion Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 237-6775
R2H 0T1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

DR R.J. STANNERS
Optométriste. Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58 Tél.: 256-4321
Saint-Vital, Manitoba Ed. Guertin

LES PETITES ANNONCES

À LOUER - à Saint-Boniface 133 rue Masson, appartement de deux chambres à coucher avec poêle, réfrigérateur, tapis, service de lavage, eau, chauffage inclus, libre le 1er septembre 260 près du collège et hôpital, peut meubler pour 280$. Appeler le No 231-1324 après 18h.
- 677 -

À VENDRE - Par propriétaire près de l'hôpital, duplex 2 logis de 4 pièces chacun, 2 chambres supplémentaires au sous-sol, se vend sans bail, terrain de 50 pieds. Garage double en façade, entrée privée, en très bon état. Tél. 233-2473
- 675 -

Soirée dansante. Boîte à lunch le 17 septembre 1982 à 20h00, gymnase-ouest Collège Saint-Boniface. Prix d'entrée: étudiant: 2$; autres 2$50. Il est nécessaire d'apporter un lunch.
- 670 -

CHERCHE - dame âgée parlant français, avec voiture, pour rester avec dame seule, chez elle au parc Windsor. Tél. 25[illegible]-7656
- 671 -

MAISON À LOUER - à Saint-Boniface 4 chambres libre le 1er octobre, environ $350.00 par mois Tél 247-8795
- 672 -

Homme tranquille, sobre, ne fumant pas, recherche chambre, repas, entretien dans famille ou centre tranquille près autobus et église française Tél No 233-2228 après-midi et soirée
- 673 -

SECRÉTAIRE BILINGUE cherche travail de bureau à temps partiel, le soir ou en fin de semaine. Composer le No 474-8540 ou 237-3368 MONA.
- 678 -

GARDIEN(NE) je cherche quelqu'un pour garder ma fille (6 mois) à son domicile à plein temps, 5 jours par semaine. Tél.: 237-4999
- 679 -

À VENDRE - table de billard 3,5' x 7,5', en bon état, en marbre. Prix 250$. Tél. 237-0667
- 680 -

INVITATION cordinale aux anciens paroissiens et paroissiennes, parents et amis de Richer à notre souper paroissial, dimanche 19 septembre 1982 à la salle paroissiale de Richer: adultes: 5$; enfants 3$
- 681 -

À VENDRE - une cheminée "PROJET" de 8" diamètre, complète, pour extérieur 22' de long (jamais servie) 450$.Tel. 257-1292
- 682 -

SCULPTURE SUR BOIS: les cours commenceront le 18 octobre à l'école LOUIS RIEL tous les lundis soirs de 19h à 22h. Téléphonez au Dr GUYOT au No 233-1226.

Jeune fille bilingue, spécialisée en animation préscolaire désire emploi comme gardienne d'enfants ou personnes âgées à plein-temps, préférablement avec chambre et pension à Saint-Boniface ou Saint-Vital. Téléphonez au No 1-347-5425.
- 676 -

"Van Falcon" avec table, évier, "chesterfield", couche 3 adultes, idéal pour voyager, pêcher et commerce, il faut le voir pour l'apprécier Tél.: 582-7638.
- 674 -

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher,
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425



Steak, pizza, spaghetti
Air climatisé - restaurant licencié
lundi au vendredi: 11h à 02h00
samedi: 16h à 02h00
dimanche et jours fériés: 16h à 24h
Livraison gratuite à domicile, sur commande de plus de $10.00 dans un rayon de 2 milles
Tél.: (233-1666)
411, rue Marion, Winnipeg

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
...à la journée, à la semaine, au mois, à l'année.
366 rue Marion
Saint-Boniface, Man
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

LE CLUB LA VERENDRYE
●*CLUB PRIVÉ*
●*Carte de membre requise*



614, rue des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE
SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners
réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

ST ANTHONY'S BOOK & CHURCH SUPPLIES
(précédement Burns-Hanley)
164, boulevard Provencher Winnipeg
R2H 0G3 Tél.: 233-4480

ARROW
APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE PROVENCHER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIEN
Gilbert-E. Bohémier, D.C.

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-2085

Télesphore PILON

Le dimanche 15 août Télesphore Pilon est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface. Télesphore laisse dans le deuil son épouse, Odile; un garçon, Germain; 3 filles: Jacqueline, Mme Richard Lemoine (Alice), Anita; 2 frères: René & Georges; 3 soeurs:Mmes Marie Ange Joyal. Paul Peloquin (Cyprienne) Hugh Parrey (Pauline) Larry Paquin (Marie Joseph) Larry Dion (Georgette).

Le service eut lieu à Sainte-Agathe le 18 août. La messe fut concélébrée par l'abbé Damphousse, l'abbé Philippe Jean, Père Armand Joyal o.m.i.

La famille tient à remercier toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie en assistant au service, offrandes de fleurs, messes, cartes, dons au "Cancer Society", les servants de messe ainsi que les porteurs; Adélard Dorge Léo Dubois, Eugène Lemoine, Marius Lemoine, Albert Bilodeau, Denis Dorge

Merci à la chorale pour le beau chant et des dames qui ont offert leur service pour servir le goûter

Alice BOULET
née Chaput (Druwé)

Le dimanche 22 août 1982 à l'hôpital de Saint-Boniface est décédée Mme Alice Boulet, âgée de 68 ans, épouse bien-aimée d'Albert Boulet domicilié 672, chemin St-Mary à Saint-Vital.

En plus de son mari elle laisse dans le deuil quatre fils: M. Roger Druwé et sa femme Lise, M. George Druwé et sa femme Simone, M. Denis Druwé et sa femme Pauline, M. Louis Druwé et sa femme Lucille; 11 petits-enfants; 8 beaux-fils et belles-filles: M. François Boulet et sa femme Jeannette, Mlle Antoinette Boulet, Mme Anne-Marie Cote et son mari Maurice, M. Paul Boulet et sa femme Gisèle, M. Jean Boulet, Mme Jeanne Paradis et son mari Guy, Mme Thérèse Holman et son mari Tony, Mme Aurèle Beaulieu et son mari Roger; 25 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Elle a été précédée par son premier mari M. Marcel Druwé en 1949. En plus, la défunte laisse dans le deuil ses quatre soeurs: Mme Gabrielle Ivory, Rosina Decloux, Evelyne Bonin et Sr Hélène Chaput, ainsi que deux frères: M. Georges Chaput et M. Joseph Chaput.

Les prières ont eu lieu à 19h30, le mardi 24 août en la chapelle funéraire Desjardins, 357, rue des Meurons à Saint-Boniface. La messe a été concélébrée à 14h le mercredi 25 août.

Les familles Druwé et Boulet tiennent à remercier toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie en assistant aux prières et à la messe, et en offrant des messes, des fleurs et des cartes de condoléances. Un merci spécial à tous les concélébrants et à la chorale, ainsi qu'à tous ceux qui ont rendu divers services.

Yvonne ST-AMANT
(née Grégoire)

Le mardi, 3 août, 1982, à l'Hôpital général de Saint-Boniface est décédée Mme Yvonne St-Amant de Saint-Jean-Baptiste. Elle était âgée de 76 ans.

Précédée en 1962 par son époux Clovis, elle laisse dans le deuil six fils: Roméo et son épouse Cécile, Gilles et son épouse Doris et Georges de Saint-Boniface, Fernand et son épouse Lucille de Saint-Jean-Baptiste, Marc et son épouse Cora Sue de Buena Park, Californie, Bernard et son épouse Rose de Saint-Adolphe. Quatre filles: Annette et son époux Henri Bazinet de Buena Park, Californie, Isabelle et son époux Herman Labossière, Raymonde et son époux Roland Bazinet de Saint-Boniface et Eveline et son époux Wilfred Schiewe de Morris. Vingt-huit petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil une soeur, Mme Anna Dupuis du Foyer de Saint-Boniface et deux frères Georges et Arthur Grégoire de Saint-Jean-Baptiste.

Les prières et la messe de Résurrection eurent lieu le vendredi le 6 août à 19h00 en l'église de Saint-Jean-Baptiste. La messe fut célébrée par l'abbé Pierre Gagné et cocélébrée par l'abbé Ubald Lafond, ami de la famille et curé d'Île-des-Chênes.

Les porteurs étaient six petits-enfants de la défunte. Michel, Richard, Alain et Jacques St-Amant, Robert Bazinet et Claude Labossière

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial de Saint-Jean-Baptiste. Les arrangements funéraires avaient été confiés au salon mortuaire de Morris

REMERCIEMENTS

Les enfants de Mme Yvonne St-Amant désirent remercier parents et amis qui ont assisté à la messe de la Résurrection et qui leur ont offert des témoignages de sympathie à l'occasion de la perte d'une maman bien-aimée.

Un merci spécial à l'abbé Gagné, aux amis et le personnel du Centre 2ECU de l'hôpital général de Saint-Boniface pour la délicate attention qu'ils ont eue pour elle pendant sa maladie et son séjour à l'hôpital.

Merci à l'abbé Lafond, à la chorale, à l'organiste et aux dames qui se sont dévouées à préparer le délicieux goûter.

Thérèse ROY
(née Lemoine)

Décédée à l'âge de 82 ans le 31 août 1982 à l'hôpital de Saint-Boniface. Elle était l'épouse de feu De Richard Roy anciennement de Dunrea et Sainte-Agathe.

Elle laisse dans le deuil son fils unique De Germain Roy et son épouse Michelle de Los Angelès, Californie, quatre petits-enfants.

quatre petits-enfants, André Robert et Marc, tous d'Ottawa, Dominique de Californie; trois soeurs, Bibiane Wilson de Sainte-Rose-du-Lac, Aline Caron de Saint-Boniface et Annette Beaupré de Thunder Bay; trois frères, Alexandre de Saint-Norbert, Maurice de Sainte-Agathe et Gérard de Fort Garry

Elle fut précédée dans la mort par ses parents M. et Mme Joseph Lemoine, deux frères, Gabriel de Sainte-Agathe, en 1938 et Raymond de Sainte-Agathe, en 1979.

Les prières suivies des funérailles ont eu lieu le vendredi matin, 3 septembre en l'église du Précieux-Sang à Saint-Boniface. La messe fut présidée par le père Aurèle Lemoine, o.m.i., cousin de la défunte, et concélébrée par M. l'abbé Edouard Banville, neveu de la défunte, l'abbé Jean-Marie Gagné, le Père Hilaire Gagné, o.m.i. et le Père Gérard Jolicoeur, s.j.

Les porteurs étaient Richard Roy, Paul Roy, Marcel Boulet, Richard Lemoine, Lionel Lemoine, et Dr Gabriel Lemoine, tous neveux de la défunte.

L'inhumation se fit au cimetière Glen Lawn. La chapelle Desjardins s'occupait des arrangements funérailles.

REMERCIEMENTS

La famille désire remercier les Soeurs de la Présentation de Marie, 415, avenue River où la défunte demeurait depuis un an; le personnel de l'Hôpital Saint-Boniface; les parents et amis qui lui ont rendre visite à l'hôpital durant sa courte maladie, tout spécialement Mme Aline Caron et sa famille pour leur dévouement.

Merci également à tous ceux et celles qui sont venus rendre un dernier hommage à la défunte; à ceux et celles qui ont payé des honoraires de messes, des bouquets de fleurs, des cartes de sympathie; au Père Lemoine et aux prêtres concélébrants, à l'organiste et à la chorale, aux dames de la paroisse qui ont preparé le goûter ainsi qu'aux personnes qui ont offert leurs divers services.

Victorine Fiola BOILY

Après une courte maladie est décédée le 25 juillet 1982, à l'hôpital de Saint-Boniface, Mme Victorine Fiola Boily, âgée de 81 ans, domiciliée à la Villa Youville à Sainte-Anne et précédemment de La Broquerie.

Elle fut précédée successivement par ses deux maris, Elzear Fiola en 1968 et Zephirin Boily en 1969.

Elle laisse dans le deuil sept fils: Stan, Noël et Lucien de Saint-Boniface, Roland de Lorette, Adrien de Churchbridge, Saskatchewan, Ted de Abbotsford, C.B. et Victor de La Broquerie; 5 filles: Mme Rose McCarthy de Saint-Boniface Mme Cécile Michaud de La Broquerie, Mme Alice Gosselin de Vancouver, C.B. Mme Irène Martin de Ruskin C.B., et Mme Eva Denis de Gaspé, Québec; 3 soeurs: Rose-Anna Michaud de Saint-Boniface Rose Delima Jolicoeur de Sainte-Anne, et Alice Jolicoeur de Saint-Vital; 56 petits-enfants et 27 arrière-petits-enfants.

Les prières ont été récitées le mercredi 28 juillet à 19h30 à l'église Catholique romaine de La Broquerie, suivies de la messe de Résurrection célébrée par le Révérend père Clavet. L'enterrement suivit dans le cimetière paroissial

Les personnes qui le désirent peuvent envoyer leurs dons à la Villa Youville de Sainte-Anne, Manitoba.

Mme Boily sera très regrettée par sa famille et ses amis

Les arrangements funéraires ont été faits par la chapelle funéraire Green Acres.

REMERCIEMENTS

Un sincère merci de la famille Fiola pour les cartes de sympathie, les fleurs, les donations, pour le goûter aux dames de la paroisse, au Père Brabant, ainsi qu'aux gardes-malades de l'hôpital de Saint-Boniface pour leur support; à l'organiste, aux chanteurs, aux porteurs, sans oublier le père Clavet, célébrant.

Soeur Marie BOULET

Doucement après une longue maladie, Sr Marie Boulet, s.g.m. s'est éteinte le lundi 6 septembre 1982 à la maison provinciale des Soeurs Grises., Née à Dunrea, Manitoba, le 5 octobre 1918, elle se consacra au Seigneur le 15 août 1942.

Diplômée de l'Ecole d'infirmières de Saint-Boniface, elle oeuvra à la salle d'urgence de l'Hôpital général de Saint-Boniface où elle devint assistante-administratrice.

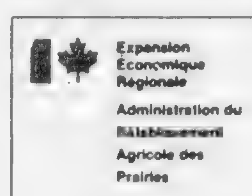
Puis elle servit comme directrice générale à l'Hôpital des Soeurs Grises à Régina et ensuite au Centre hospitalier Taché. Complétant sa formation en santé publique par un baccalauréat de l'Université d'Ottawa elle alla travailler comme infirmière spécialisée à Chesterfield Inlet, T.N.O., où la population esquimaude bénéficia de son dévouement.

En novembre 1980, sa santé faiblit et elle revint au Manitoba où son expertise servit encore au soin des religieuses malades.

Sr Marie Boulet laisse dans le deuil cinq soeurs: Sr Jeanne Boulet, m.o. de Saint-Boniface, Madame Denis Labelle (Aline) de Saint-Norbert, Sr Bernadette Boulet, m.o. d'Ottawa, Madame Léon Pelletier (Lucie) de Saint-Boniface, Mme Fernand Paquin (Yvonne) de Saint-Boniface; trois frères, Albert, Joseph, Napoléon de Saint-Boniface et plusieurs neveux et nièces.

Il y a eu célébration de la parole à la Maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins, Saint-Boniface le 8 septembre 1982 à 14h.

La Messe de la Résurrection a été célébrée le 8 septembre 1982 à 19h30, à la Cathédrale Saint-Boniface. La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins. L'inhumation a eu lieu dans le cimetière de Saint-Boniface. Pour ceux qui le désirent, des dons peuvent être offerts aux enfants esquimau handicapés de Chesterfield Inlet, T.N.O. ou à Sara Riel Inc., oeuvre pour des jeunes, 210 rue Kenny, Saint-Boniface.



APPEL D'OFFRES
REMISE EN PLACE DE LA TOITURE

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure locale de Régina, jeudi le 23 septembre, 1982, pour le Bâtiment du Laboratoire Hydraulique de l'ARAP, Régina, Saskatchewan. Contrat No 1 - Remise en Place de la Toiture. Le site du travail est situé 1305, rue Ottawa, Régina, Saskatchewan. Le travail consiste à fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour la remise en place de la toiture du bâtiment du laboratoire hydraulique, incluant la remise en place de chaperons, bandes inclinées et autres appartenances associées.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Saskatoon et Régina;

(2) Bureau régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell 1901 rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél.: (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissement suplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP

Canada



APPEL D'OFFRES
STRUCTURE D'EMBOUCHURE DE RESERVOIR

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure locale de Régina, mardi le 28 septembre, 1982, pour le Projet Edwards Creek Contrat No 2 - Structure d'Embouchure du Réservoir Aval. Les travaux sont situés approximativement à 13 km au sud de la ville de Dauphin, Manitoba dans le 1/2 S-33-23-9-01. Le travail consiste à fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour enlever la structure d'embouchure existante et construire une nouvelle structure en béton et un bâtiment métallique avec vannes, et installer une conduite ondulée de fer, une vanne glissante avec un ascenseur motorisé; et un moniteur de turbidité avec les contrôles électriques associés

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants:

(1) Bureaux locaux de la Bourse des Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Brandon, Calgary, Edmonton, Saskatoon et Régina

(2) Hôtel de ville, ville de Dauphin,

(3) Burau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Manitoba), 300 - 185, rue Carlton, Winnipeg, Manitoba

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. (306) 359-5265

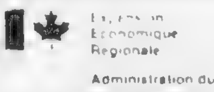
Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission.

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements suplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP

Canada



APPEL D'OFFRES
CENTRALE DE POMPAGE SNIPE LAKE

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 heures, heure locale de Régina, mardi le 5 octobre 1982, pour la Ville de Kindersley. Contrat No 6 - Centrale de Pompage Snipe Lake. Le site du travail est situé au Reservoir Snipe Lake dans le 1/4 NO de la section 19-25-21-03, approximativement 13 km ouest de la ville de Eston, Saskatchewan. Le travail consiste à fournir tout équipement, main d'oeuvre, services et matériaux pour construire une nouvelle centrale de pompage au Réservoir Snipe Lake, complète avec tout équipement mécaniques et électriques associés.

Les plans et spécifications peuvent être consultés aux endroits suivants.

(1) Bureaux locaux de la Bourse de Constructeurs ou de l'Association des Constructeurs situés à Winnipeg, Calgary, Edmonton, Moose Jaw, Prince Albert, North Battleford, Lloydminster, Saskatoon et Régina;

(2) Hôtel de ville, ville de Kindersley;

(3) Bureau du Consultant: Associated Engineering Services Ltd. 575, rue Part
Régina, Saskatchewan S4N 5B2

(4) Bureau Régional d'Ingénierie de l'ARAP (Saskatchewan), 5e étage, Immeuble Motherwell, 1901, rue Victoria, Régina, Saskatchewan S4P 0R5.

Les plans, spécifications et formules de soumission peuvent être obtenus à l'adresse suivante sur versement d'un dépôt de cinquante dollars (50$) payé en espèces, ou sous forme d'un chèque bancaire établi à l'ordre du receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois suivant le jour du dépouillement des offres

Ingénieur Préposé aux Contrats
5e étage, Immeuble Motherwell
1901 rue Victoria
Régina, Saskatchewan S4P 0R5
Tél. No: (306) 359-5265

Les seules offres retenues seront celles présentées sur les formules fournies par l'ARAP et remplies selon les conditions établies dans les documents de soumission, et accompagnées avec garantie, en quantité et sous la forme spécifiée dans les documents de soumission

Les gens intéressés sont conseillés de prendre les documents de soumission de l'Ingénieur Préposé aux Contrats à l'adresse ci-dessus, pour être certain de recevoir les avertissements suplémentaires.

La soumission la plus basse ou toute autre ne seront pas nécessairement acceptées.

A.F. Lukey
Ingénieur en Chef, ARAP

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu LOUIS LEONORE HEBERT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignées, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 octobre, A.D. 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour de septembre 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession

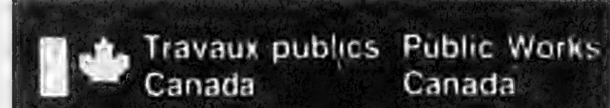
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu, BERTHE VIEL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Clément Viel, autrefois de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba électricien, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 18 octobre 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour de septembre 1982.

F. R. Avanthay Procureur de la Succession



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES en vue du projet ci-dessous, adressées au gestionnaire de district, finances et administrations, Travaux Publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, téléphone No (204) 949-2372 seront accueillies jusqu'à l'heure et la date de clôture mentionnées.

Projet No 038292 - Selkirk, Manitoba
Edifice fédéral
Modification du système de sécurité

Date de clôture: **11h30 a.m. (HCA) 24 septembre 1982**

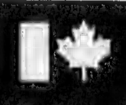
Dépôt: nul

Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenue 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être examinés aux bureaux de Winnipeg de l'Association des entrepreneurs en construction.

Renseignements additionnels: Z Ikotin, gestionnaire de projet, Tél No: (204) 949-4910

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada



DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

Appel d'offres No 2352-81-59 - Construction d'un logement duplex pour deux familles et travaux connexes à Big Trout Lake (Ontario)

Appel d'offres No 2352-81-92 - Construction d'un logement W-10 pour le personnel et travaux connexes à Gillam (Manitoba)

Date limite: **le 30 septembre 1982**

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payabie à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et Thunder Bay (Ontario).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **No (204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succesion de feu AUGUSTINE HEBERT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retraitée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignées, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, avant le 15 octobre, A.D. 1982.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 9e jour de septembre 1982.

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP
Procureurs de la succession



DES SOUMISSIONS Cachetées portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15h, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

PROJET

Appel d'offres No 2352-82-42 - Construction d'un lieu d'enfouissement sanitaire et travaux connexes à l'aéroport de Dauphin, Dauphin (Manitoba)

Date limite: **le 29 septembre 1982**

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg et Brandon (Manitoba)

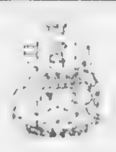
Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, appelez le **No (204) 949-4329.**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



ATTENTION CHAMPS DE TIR DE SHILO

Les exercises de tir, de jour et de nuit, se poursuivront aux champs de tir de Shilo, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine et dans les townships 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin oue vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

SUR L'ORDRE DE:

Charles Nixon
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale



APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS SCELLÉES en vue du projet indiqué plus bas, adressées au gestionnaire de district, finances et administrations, Travaux Publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2, téléphone No (204) 949-2372, seront accueillies jusqu'à l'heure et la date de clôture mentionnées. La documentation relative à cette soumission peut être obtenue des bureaux ministériels, sur versement du dépôt requis.

Projet No 038628 Winnipeg, Manitoba
Bureau central des postes
4e, 5e et 7e étages
Protection contre les incendies du service central

Date de clôture: **11h30 a.m. 28 septembre 1982**

Dépôt; **25,00$**

Les documents relatifs à ce projet peuvent être obtenus 201-269, rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être examinés aux bureaux de Winnipeg de l'Association des entrepreneurs en construction.

Renseignements additionnels: Z Ikotin, gestionnaire de projet, téléphone No (204) 949-4910.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

La soumission la plus basse, ou toute autre, ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

Toute personne

intéressée à travailler
en **Australie** ou en **Nouvelle-Zélande**
est priée de se mettre en rapport avec:
"Stef's World Trade Ltd",
avenue Shuswap, Lumby,
C.B. V0E 2G0
Téléphone No: (604) 547-9214

BIENVENUE

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
vous invite
aux réunions régulières en français
LE DIMANCHE A 11.00 Hres
NOUS PRECHONS JESUS-CHRIST SELON LA BIBLE
(2 Timothée 4.2)
Pasteur Dick Neufeld
49 Braemar, St. Boniface, Man. R2H 2K2
233-6307 ***233-8435***



Tél: 237-0227
ou 475-9890

GOLDEYE REALTY Ltd.

SAINT-BONIFACE
Joli bungalow - 2 chambres à coucher, sous-sol fini, grand lot, garage, poêle et réfrigérateur inclus. En très bonne condition et très moderne. Seulement **42,900$**

SAINTE-ANNE
Grande maison (6 ans) 2000 pieds carrés sur lot d'un acre boisé, garage double, salle familiale avec foyer, porte de patio et beaucoup plus, seulement **50,500$**

ÎLE-DES-CHÊNES
Bungalow (6 ans). En condition impeccable 1200 pieds carrés, garage double, jardin, grand lot, salle à manger, 3 chambres. On demande seulement **58,900$**

SAINTE-AGATHE
Maison de 3 chambres à coucher complètement remodelée et d'une propreté immaculée, sous-sol complètement fini - 1 1/2 salle de bains. Poêle, et refrigérateur inclus, garage + remise. Croyez-le **42,900$**

Pour plus de renseignements, téléphonez au No **237-0227** ou **475-9890.** Demandez **Renel Berard à Century 21 Goldeye Rlty Ltd.**

La Chorale des Intrépides

qui a repris ses activités musicales le jeudi 16 septembre désire annoncer que les auditions pour des nouvelles voix auront lieu le **mercredi 22 septembre à 20h30, en la salle 3H du CCFM.**

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner au numéro suivant: **253-9954.**

Le 100 Nons
organisme de promotion de la chanson française au Manitoba
est à la recherche de deux
COORDONNATEURS (TRICES)
à mi-temps

pour la réalisation de la programmation de l'année en cours et l'organisation d'activités pour les membres du 100 Nons que le Conseil d'administration jugera bon de leur demander.
Traitement: à négocier
Entrée en fonction: le 1er octobre 1982
Faire parvenir vos demandes avant le 27 septembre à:

M. Le président
Le 100 Nons
340,boulevard Provencher
Saint-Boniface
R2H 3B4

LA DIVISION SCOLAIRE
SWAN VALLEY No 35
est à la recherche

D'UN PROFESSEUR D'IMMERSION

pour une classe combinée (maternelle et première année: approximativement 12 élèves par niveau)

Entrée en fonction prévue: 1er novembre 1982

Pour une entrevue veuillez adresser vos demandes à:

M. John KASTRUKOFF
C.P. 995
481-3 Street N.
Swan River, Manitoba
R0L 1Z0



1) L'Association pour la culture des terres organiques du Manitoba

Saviez-vous que le Manitoba compte des millions d'hectares de tourbières, communément appelé "fumier de mouton", dont une bonne part à potentiel agricole.
Afin d'encourager le développement et l'utilisation à fin agricole de ces terres, plusieurs fermiers se sont groupés et ont constitué leur association. Si vous voulez en savoir plus, ou si vous désirez joindre l'Association, contactez le coordinateur -
Bruno Sterckeman (tél: 326-5344)
bureau - 2e étage, 323, Grande Rue (Steinbach Place) Steinbach, Manitoba

---

LA LIBERTÉ

l'unique hebdomadaire de langue française du Manitoba
est à la recherche d'un(e)

Typographe

Responsabilités:

- la composition typographique des textes d'annonce et de la rédaction;
- l'entretien des équipements;
- la correction des épreuves en vue de la qualité de la langue dans le produit final;
- la traduction de textes d'annonce

Le (la) candidat(e) doit posséder une excellente connaissance de la langue française, doit maitriser la dactylographie (60 mots/minute), avoir le sens de l'équipe et être capable de travailler sous pression.

Faire parvenir votre demande avant le 17 septembre 1982 au:
Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
CP 96
Saint-Boniface
Manitoba
R2H 3B4



LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
est à la recherche
d'un ou une

Agent de développement communautaire

pour la région de la Seine

Sous la direction de la coordonnatrice des programmes, cet agent.

- aidera à promouvoir les initiatives d'organisation et de participation d'individus et de groupes afin de leur permettre de s'impliquer dans le développement global de leur communauté
- recueillera et diffusera l'information pertinente sur les services et octrois pour francophones (gouvernementaux ou autres)
- établira des liens étroits avec les différents organismes dans la région
- agira comme personne-resssource auprès de groupes qui oeuvrent dans les divers secteurs de la communauté:
- vie culturelle
- sports et loisirs
- économie
- patrimoine
- communication
- jeunes
- aînés, etc...

et travaillera à développer un esprit de collaboration entre tous ces groupes

QUALIFICATIONS REQUISES:
- bonne connaissance de la langue française
- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine
- expérience en développement communautaire
- capacité d'organisation et d'initiative
- doit posséder une automobile et devra préférablement habiter la région

ENTRÉE EN FONCTION: le plus tôt possible
SALAIRE: Selon qualifications et expérience

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **20 septembre 1982 à:**
Mme Lucille Roch
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

Fonction publique Canada — Public Service Canada

Analyste des tendances économiques (ES-4)
Analyste des tendances dans le domaine de la santé (ES-5)

Traitement: $34 974 – $39 927 (ES-4)
$39 726 – $45 452 (ES-5)
N° de réf.: 82-NCRSO-NHW-007 (ES-4)
82-NCRSO-NHW-008 (ES-5)

Santé et Bien-être social Canada
Direction générale de la politique, de la planification et de l'information
Ottawa (Ontario)

Fonctions
Analyser les répercussions des tendances économiques et des circonstances économiques sur les programmes et les politiques du ministère, c'est-à-dire identifier et étudier les répercussions sur le bien-être de divers groupes dans la société; à la lumière de ces analyses, le titulaire mettra au point et évaluera d'autres mesures en matière de politiques et de programmes qui pourraient s'appliquer à une variété de situations macro-économiques; le poste comporte la mise au point de stratégies pertinentes pour résoudre les problèmes mis en lumière; participer au besoin, à l'analyse et à l'élaboration de politiques à plus court terme entraînant la rédaction de notes de briefing et d'exposés de principes ministériels.

Conditions de candidature
82-NCRSO-NHW-007 (ES-4) (1143)
Grade acceptable d'une université reconnue avec spécialisation en économie et une bonne expérience de l'application des théories macro et micro-économiques, de l'analyse des données économiques et de l'utilisation des modèles macro-économiques. Le titulaire doit être intéressé à appliquer ses connaissances en économie d'une façon créative et innovatrice à l'analyse de questions complexes ayant des répercussions directes en matière de politique et programmation sociales.

Conditions de candidature:
82-NCRSO-NHW-008 (ES-5) (1143)
Grade acceptable d'une université reconnue avec spécialisation en économie ou statistique; expérience de l'élaboration et de l'application de méthodes liées à la mesure des niveaux de santé; expérience appréciable de l'analyse quantitative des mesures des niveaux de santé.

Exigences linguistiques
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

N° d'autorisation: 312-179-112 (ES-4)
312-210-036 (ES-5)

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:
Mme M. Perreault
à l'adresse ci-dessous,
Tél.: (613) 593-5331 poste 420
Date limite: le 24 septembre 1982

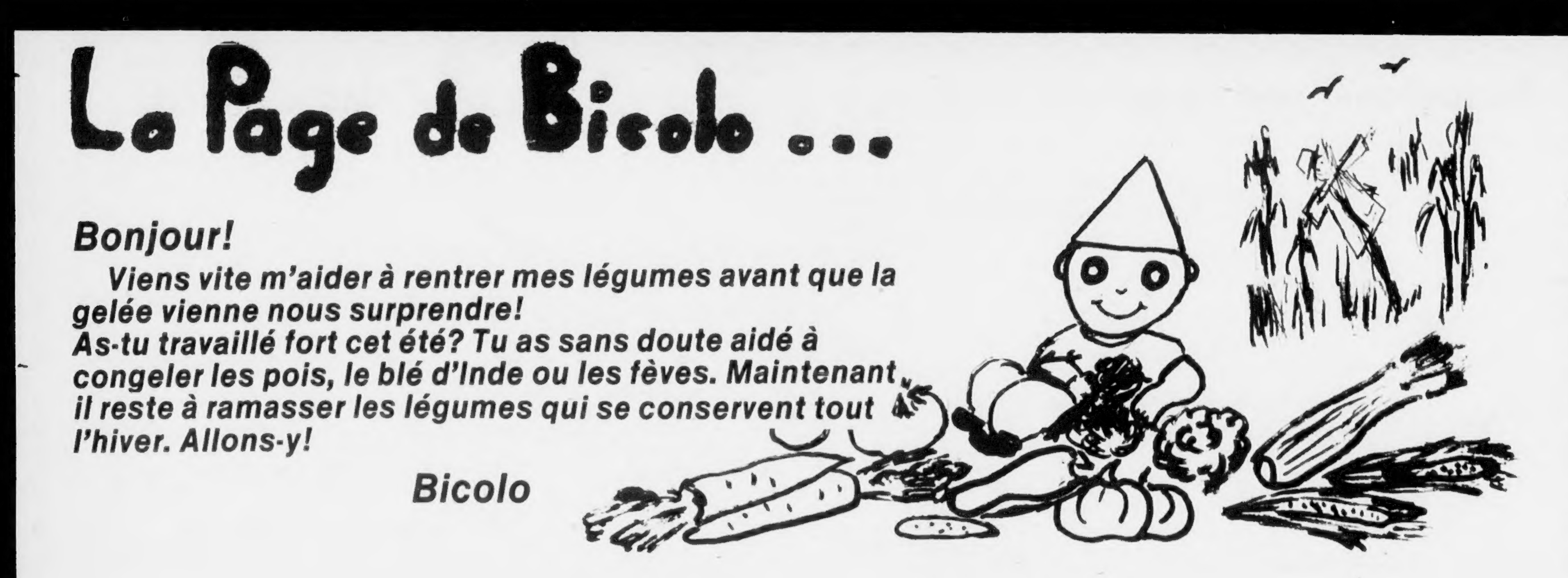
De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante:
Job information is available in English and may be obtained by writing to this address:

Bureau de dotation de la région de la Capitale nationale
Commission de la Fonction publique du Canada
300 avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0M7

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

Canada

La Page de Bicolo ...



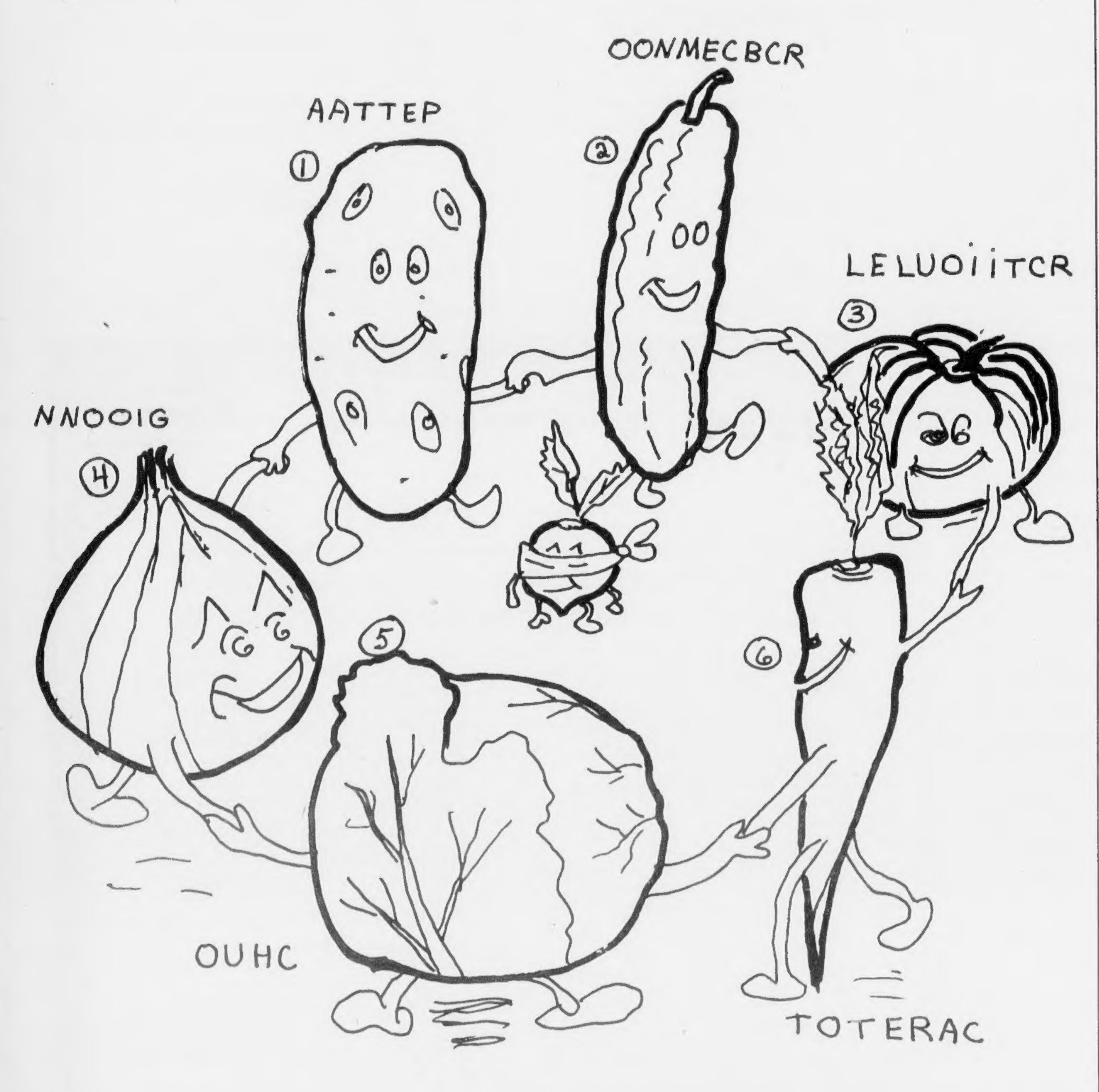
Bonjour!

Viens vite m'aider à rentrer mes légumes avant que la gelée vienne nous surprendre!
As-tu travaillé fort cet été? Tu as sans doute aidé à congeler les pois, le blé d'Inde ou les fèves. Maintenant il reste à ramasser les légumes qui se conservent tout l'hiver. Allons-y!

Bicolo

LA RONDE DES LÉGUMES

Ces légumes peuvent passer l'hiver dans une cave à l'exception d'un seul. Voudrais-tu aider le petit chou-de- Siam à le trouver? Indique le numéro qui correspond à ce légume. Défriche le nom de ces légumes.



COURRIER REÇU PENDANT LES VANCANCES...

Cher Bicolo,

Je te remercie pour le Stroumph, le livre, le macaron et le cahier de Bicolo. Je m'amuse bien avec ton cahier!

Merci Bicolo!
Virginie Nayet,
Saint-Pierre-Jolys, Man.

Cher Bicolo,

Je te remercie pour le livre de recettes, le macaron et le cahier de Bicolo. C'est très amusant et tu m'as fait bien plaisir.

Gina Beaudin,
Saint-Eustache, Man.

P.S. Si tu as d'autres livres de recettes, peut-tu m'en envoyer quelques-uns pour mes amis? Merci. Gina.

(Je regrette beaucoup Gina, mais les livres de recettes de Bicolo sont écoulés. Peut-être vaudait-il la peine d'en faire une deuxième édition? Qu'en penses-tu?) Bicolo

Cher Bicolo,

Merci! J'étais très contente de recevoir le beau livre et le cahier de jeux de Bicolo, de même que le "frisbee" et le signet de Bicolo. Merci beaucoup!

Monique Lévesque,
Sainte-Anne, Man.

Cher Bicolo,

Merci Bicolo pour le beau radio-réveil. Je le garde dans ma chambre. J'aime beaucoup aussi le cahier de jeux de Bicolo. Ce sont tous de vraiment beaux prix! Merci

Brigitte Fontaine
Sainte-Agathe

LA JOURNÉE D'ACCUEIL 1982!

Quel beau thème! L'avenir c'est nous! C'est bien vrai. Ensemble, l'on se prépare déjà à cet avenir.

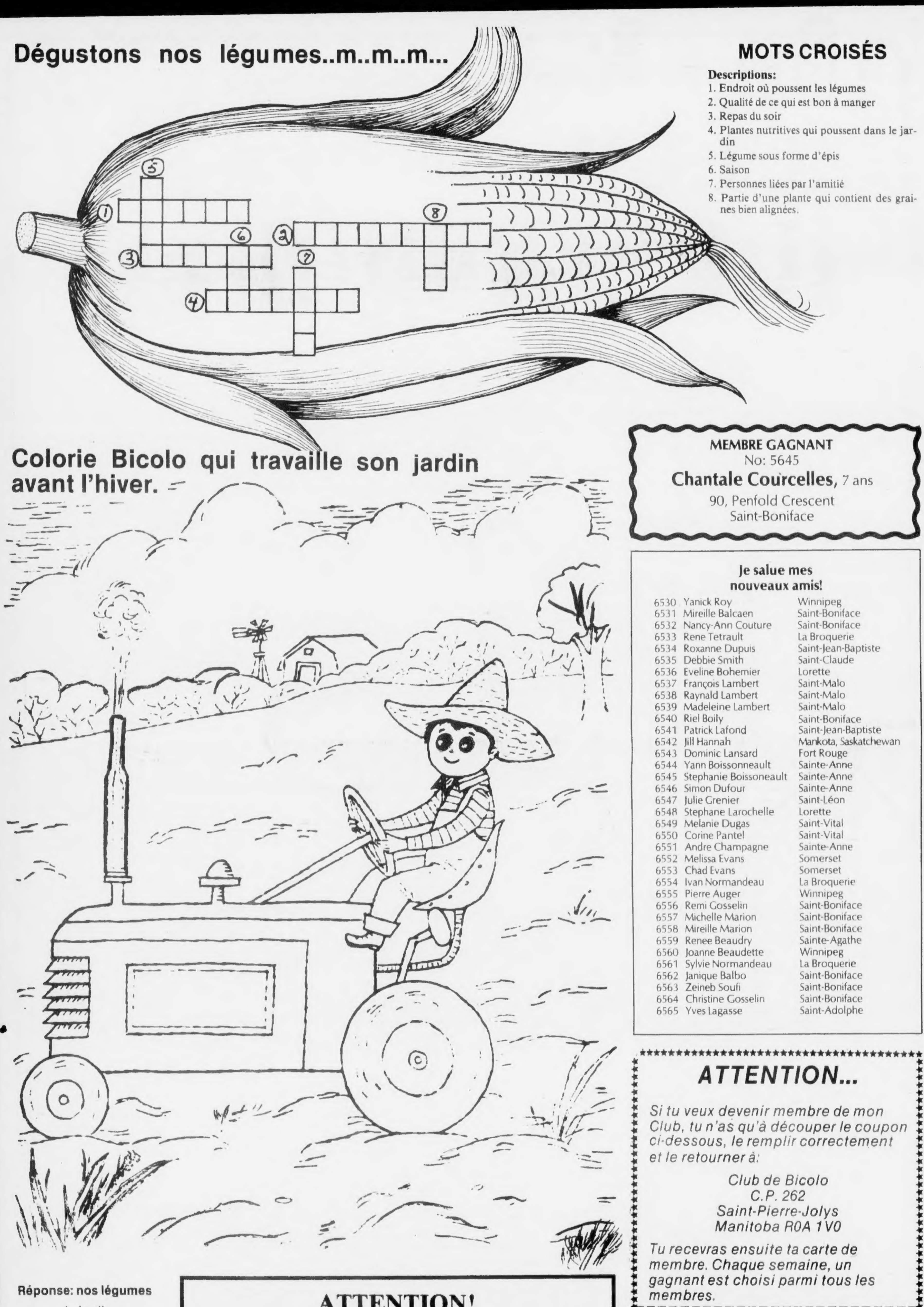
Tu aimes ton cahier d'activités? Moi je le trouve très beau et intéressant! Merci à tous ceux qui les ont préparés, et bravo à MARC DELANNOY de Saint-Boniface pour la magnifique affiche!

Bicolo

Réponse:
Les légumes

1. Patate
2. Concombre
3. Citrouille
4. Oignon
5. Chou
6. Charotte

Dégustons nos légumes..m..m..m...



MOTS CROISÉS

Descriptions:

1. Endroit où poussent les légumes
2. Qualité de ce qui est bon à manger
3. Repas du soir
4. Plantes nutritives qui poussent dans le jardin
5. Légume sous forme d'épis
6. Saison
7. Personnes liées par l'amitié
8. Partie d'une plante qui contient des graines bien alignées.

Colorie Bicolo qui travaille son jardin avant l'hiver.

MEMBRE GAGNANT
No: 5645
Chantale Courcelles, 7 ans
90, Penfold Crescent
Saint-Boniface

Je salue mes nouveaux amis!

6530	Yanick Roy	Winnipeg
6531	Mireille Balcaen	Saint-Boniface
6532	Nancy-Ann Couture	Saint-Boniface
6533	Rene Tetrault	La Broquerie
6534	Roxanne Dupuis	Saint-Jean-Baptiste
6535	Debbie Smith	Saint-Claude
6536	Eveline Bohemier	Lorette
6537	François Lambert	Saint-Malo
6538	Raynald Lambert	Saint-Malo
6539	Madeleine Lambert	Saint-Malo
6540	Riel Boily	Saint-Boniface
6541	Patrick Lafond	Saint-Jean-Baptiste
6542	Jill Hannah	Mankota, Saskatchewan
6543	Dominic Lansard	Fort Rouge
6544	Yann Boissonneault	Sainte-Anne
6545	Stephanie Boissoneault	Sainte-Anne
6546	Simon Dufour	Sainte-Anne
6547	Julie Grenier	Saint-Léon
6548	Stephane Larochelle	Lorette
6549	Melanie Dugas	Saint-Vital
6550	Corine Pantel	Saint-Vital
6551	Andre Champagne	Sainte-Anne
6552	Melissa Evans	Somerset
6553	Chad Evans	Somerset
6554	Ivan Normandeau	La Broquerie
6555	Pierre Auger	Winnipeg
6556	Remi Gosselin	Saint-Boniface
6557	Michelle Marion	Saint-Boniface
6558	Mireille Marion	Saint-Boniface
6559	Renee Beaudry	Sainte-Agathe
6560	Joanne Beaudette	Winnipeg
6561	Sylvie Normandeau	La Broquerie
6562	Janique Balbo	Saint-Boniface
6563	Zeineb Soufi	Saint-Boniface
6564	Christine Gosselin	Saint-Boniface
6565	Yves Lagasse	Saint-Adolphe

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

Réponse: nos légumes

1. Jardin
2. Délicieux
3. Souper
4. Légumes
5. Maïs
6. Été
7. Amis
8. Épi

ATTENTION!

As-tu changé d'adresse depuis que tu es membre de mon Club? Si oui, sois gentil et envoie moi ta **nouvelle adresse** avec ton ancienne adresse et ton numéro de membre si possible.

MERCI! Bicolo